

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Le pêcheur gaspésien est sûr d'avoir de la glace

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Cette année encore, les pêcheurs gaspésiens pourront compter sur l'aide gouvernementale pour assurer leur approvisionnement en glace.

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a en effet annoncé qu'un contrat au montant de \$73,975 avait été accordé à Eugène Beaulieu et Fils, de New Carlisle, pour le transport de quelque 7,000 tonnes de glace provenant de l'entrepôt de Sandy Beach vers les ports de Newport, l'Anse-à-Beaufils, Belle-Anse, Sainte-

Thérèse et Rivière-au-Renard.

Le ministre Garon a indiqué que la glace serait vendue au prix de \$8,75 la tonne aux pêcheurs gaspésiens, alors que ceux du Nouveau-Brunswick peuvent la payer jusqu'à \$20. En 1979, les coûts de fabrication de la glace encourus par le ministère se sont élevés à \$735,800, alors que les revenus provenant de la vente atteignaient \$190,000, le gouvernement assumant la différence de \$536,800.

Entrepôts

La glace est d'une absolue nécessité pour la bonne conservation des captures de poisson, mais aussi de la "boîte" (généralement du hareng)

utilisée comme appât pour la pêche à la palangre.

En février dernier, inquiets de l'avenir des entrepôts frigorifiques construits par le gouvernement dans les années 1940, les pêcheurs côtiers de la Gaspésie avaient occupé pendant une semaine les locaux de la Direction générale des pêches (DGP) à Gaspé, réclamant le maintien des services traditionnellement offerts.

À la fin de mars, M. Garon annonçait que son ministère continuerait à opérer les entrepôts pour une autre année, une politique définitive devant être établie après consultation des intervenants du milieu.

Le CRTC tiendra ses audiences à Montréal, non à Rivière-du-Loup

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — La population de la région de Rivière-du-Loup devra parcourir quelque 500 kilomètres pour se faire entendre par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur les relevements de tarifs de 23 à 35 pour 100 demandés par Bell Canada.

C'est ce que vient d'apprendre le Conseil populaire des communications de l'Est du Québec. Malgré ses demandes que le CRTC tienne des audiences régionales à Rivière-du-Loup, l'organisme a été informé que l'audition de la requête de Bell Canada se tiendra à Montréal, le 22 mai prochain.

Bien que le CRTC n'ait pas cru bon de se déplacer pour entendre la population régionale, un porte-parole du Conseil populaire des communications de l'Est du Québec, M. Jacques Landry, a précisé que cet organisme poursuivra son action et ira défendre jusqu'à Montréal les objections des citoyens de la région de Rivière-du-Loup.

On se rappellera que Bell Canada a demandé au CRTC des hausses moyennes de 23 à 35 pour 100, dépendant du service résidentiel ou d'affaires.

Le conseil régional des communications avait alors manifesté son dé-

saccord et avait soumis au CRTC un mémoire résumant les représentations et les revendications du milieu.

Entre-temps, plusieurs organismes et individus de la région ont fait valoir leur point de vue dans le même sens, entre autres les conseils de ville de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles, de même que la Corporation de déve-

loppement économique de la région de Ville Degelis.

Dans le Témiscouata, notamment, des organismes contestataires ont réclamé des changements urgents à l'interurbain et au service des lignes multiples, sans quoi on considérerait comme injustifiée et inadmissible la requête de relèvement tarifaire logée par Bell Canada.

Une subvention de \$54,600 à la scierie Betsiamites

QUÉBEC — Le ministère de l'Expansion économique régionale a fait connaître, hier, six propositions faites à des manufacturiers de la région de Québec qui proposent d'investir globalement \$2,111,000 et de créer éventuellement 68 emplois.

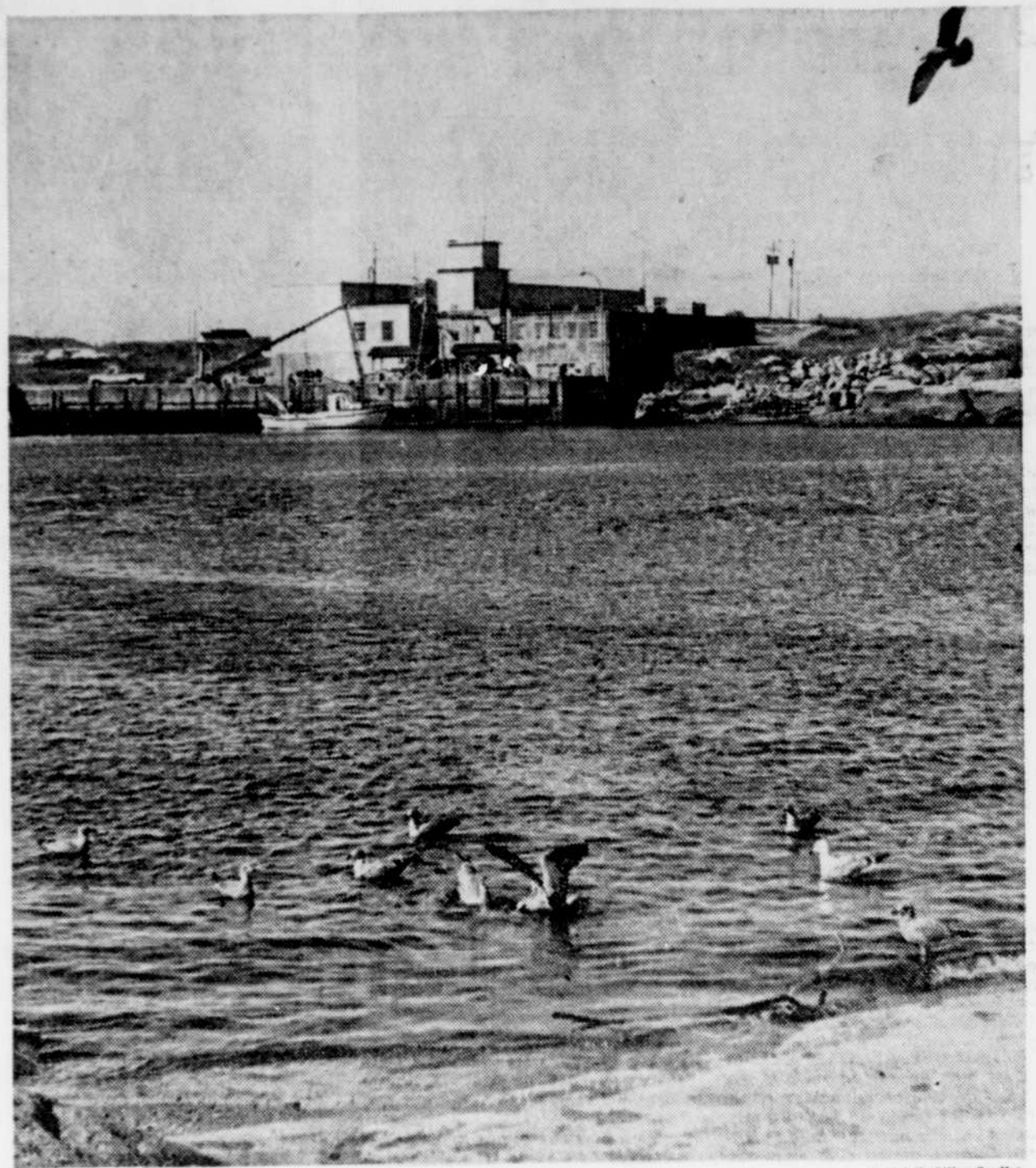
La scierie de Betsiamites Ltée recevra une subvention de \$54,600 pour l'expansion de sa scierie localisée à Bersimis. Ce projet devrait amener la création de sept emplois et des investissements de l'ordre de \$273,000.

Robert Lapierre Ltée, de Daveluyville, recevra une subvention de \$190,400 pour l'expansion de sa manufacture de portes d'armoires.

M. Gérard Lamarre (au nom d'une nouvelle entreprise) recevra une subvention de \$19,100 pour l'implantation d'une manufacture d'armoires de cuisine et de portes à Cap-Santé.

Sométal Atlantic Ltée, de Rimouski, recevra une subvention de \$124,000 pour l'expansion de son usine de pièces de mécanique lourde. Ce projet devrait amener la création de 18 emplois et des investissements de l'ordre de \$720,000.

Les Ateliers de Couture Tanguay Inc., de Montmagny, recevra une subvention de \$5,600 pour l'expansion de son établissement. Ce projet devrait amener la création de cinq emplois et des investissements de l'ordre de \$28,000.



Le Soleil, Gilles Ouellet

200 emplois à Rivière-au-Tonnerre

Ce sont 165 personnes qu'emploiera cette saison l'usine de transformation du crabe de Rivière-au-Tonnerre, propriété des Pêcheurs unis du Québec. Le gérant, Roger Boudreau, prévoit porter la main-d'œuvre à 200 personnes au cœur de la saison. C'est une cinquantaine de personnes de plus que l'année dernière. Entre 20,000 et 22,000 livres de crabe seront traitées tous les 24 heures. La production totale pourrait même dépasser de 500,000 livres celle de l'année dernière. Quant au prix payé aux pêcheurs, il varie de 28 à 20 cents la livre, selon la qualité, soit 8 cents de moins la livre que l'année dernière. Selon M. Roger Boudreau, c'est la saturation du marché qui explique cette baisse de prix. De son côté, le maire de Rivière-au-Tonnerre, M. Réjean Boudreau, s'inquiète du projet d'usine de transformation du poisson à Port-Cartier et souhaiterait plutôt que soit consolidée celle de son patelin. À ce sujet, le conseil municipal a entrepris des démarches auprès des intervenants fédéraux et provinciaux dans le dossier des pêches.

ABCDEFGHI
JKLMNOPQR
STUVWXYZ

...On en fait notre affaire!



Nous sommes Micom et le traitement de textes est notre spécialité. Nous n'avons pas débuté en tant que compagnie d'ordinateurs... Ou compagnie de copieurs... Ou compagnie d'équipement général de bureau. Nous avons débuté et bâti notre nom uniquement sur notre habileté à disposer le mot imprimé rapidement et efficacement. Nous sommes la compagnie de traitement de textes.

Et le traitement de textes signifie beaucoup dans un bureau aujourd'hui. Le traitement de textes... c'est écrire, préparer, réviser, classer et cataloguer vos documents écrits en une fraction du temps que cela exige ordinairement.

C'est de la communication imprimée de qualité absolue qui ne vous coûte ni trop de temps, ni trop d'argent.

Postez à Micom: 2 Place Québec, suite 416, Québec, Québec H1R 2B5
No. Tél. 1-800-268-6362 (opérateur 575)
1. Veuillez m'envoyer plus d'informations sur l'équipement de traitement de textes Micom.
2. Nous aimerions assister à une démonstration pratique du système de traitement de textes Micom.

Nom: _____
Compagnie: _____
Adresse: _____
Code postal: _____

micom
La compagnie de traitement de textes.

C'est un procédé de travail qui génère de la productivité, tout en vous libérant, vous et votre personnel, des tâches fastidieuses. Ainsi, vos employés pourront progresser dans leur travail, et du fait même vous faire progresser dans le vôtre.

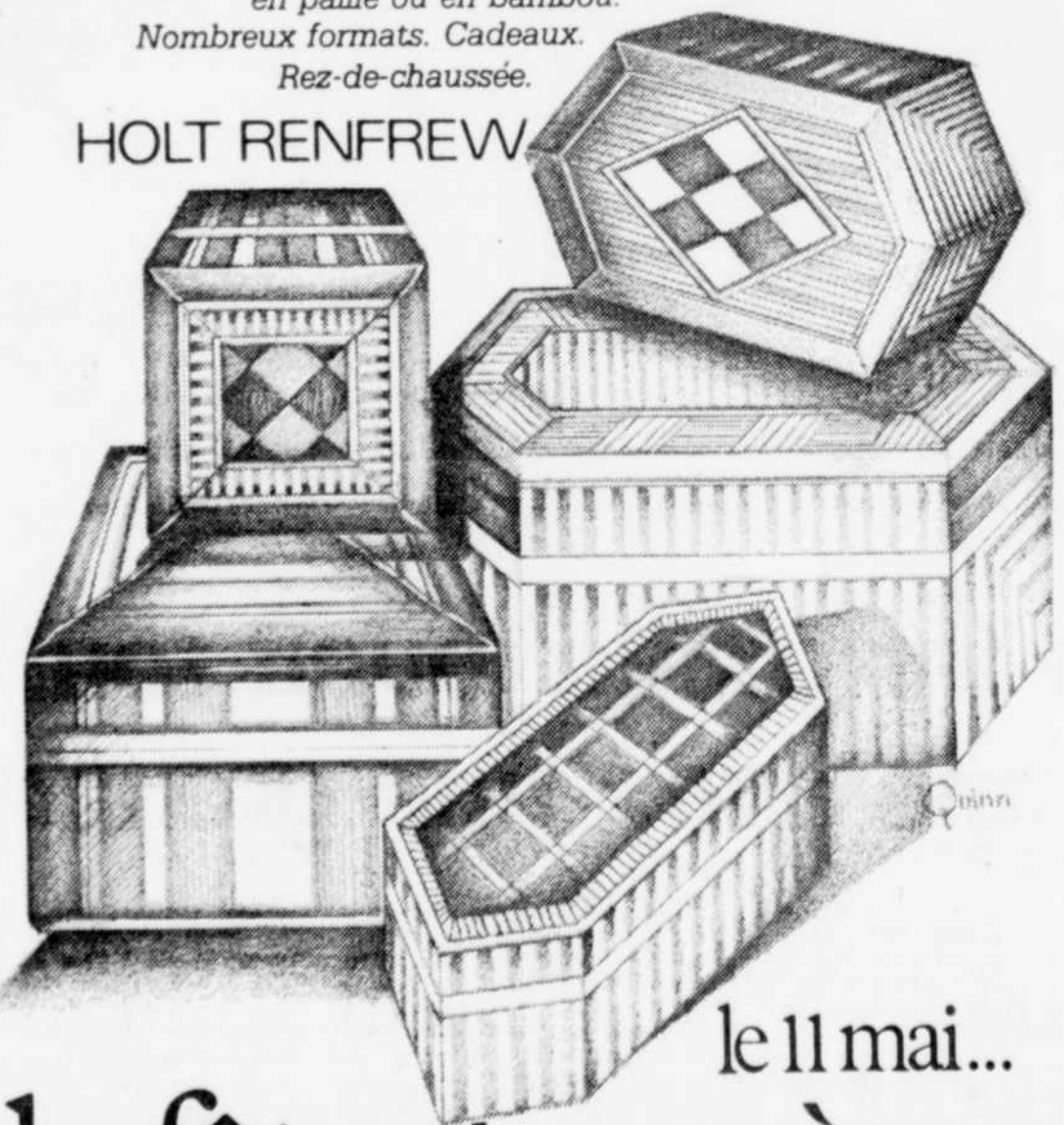
Out, le traitement de textes peut signifier beaucoup! Mais sa juste valeur et tout ce qu'il peut faire pour vous s'appréciera davantage lors d'une démonstration pratique. Or, nous aimerions organiser une telle démonstration pour vous, gratuitement et sans obligation de votre part.

Vous n'avez qu'à poster le coupon ci-contre ou nous appeler sans frais. Que votre entreprise soit grosse ou petite ne fait aucune différence. Le traitement de textes peut en faire une compagnie plus productive... de A à Z!

PHILIPS

\$5. à \$45.
Elle y rangera tous ses petits trésors! Dans nos jolies boîtes de Chine, exclusives. En bois incrusté, en paille ou en bambou.
Nombreux formats. Cadeaux.
Rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW



le 11 mai...
la fête des mères

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21H.

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 hées station, gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Chandler · Dégelis · New Richmond · Ste-Anne

Pour les producteurs de porcs

Programme d'aide bien accueilli mais qualifié de "premier pas"

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les producteurs de porcs du Québec en difficulté pourront recevoir un crédit spécial variant de \$3 à \$150 par animal pour les aider à se tirer de leur mauvais passe.

Ce crédit spécial sera consenti au taux d'intérêt de 5 pour 100 pour les cinq premiers mois, renouvelable pour une autre période de 5 mois. Par la suite, ce taux d'intérêt sera croissant pour la durée maximale du prêt de 4 ans.

De plus, un paiement anticipé de

\$30 par truie sera accordé aux éleveurs naisseurs assurés par le régime de stabilisation des revenus.

De telles mesures pour venir en aide à l'industrie porcine en période critique, ont été confirmées, hier, par le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, et font suite à une entente prise avec les dirigeants de la FPPQ et l'UQA en date du 1er mai dernier.

L'application d'un tel règlement en vertu de la loi sur les crédits spéciaux est accessible à tous les producteurs naisseurs et finisseurs.

Toutefois, pour l'obtention d'un tel prêt, le producteur devra en faire la

demande au Crédit agricole et les critères fixés par l'application de ce règlement sont les suivants:

— un prêt maximum de \$25,000 ou de \$150 par truie pourra être obtenu par un producteur naisseur non intégré;

— un prêt maximum de \$80,000 ou de \$10 par porc à un producteur finisseur non intégré;

— un prêt maximum de \$20,000 ou de \$3 par porc à un producteur finisseur intégré;

— un prêt maximum de \$8,000 ou

de \$45 par truie à un producteur naisseur intégré.

Commentaires

Par l'entremise de son secrétaire, M. Denis Lacasse, le Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, suppose "qu'il ne s'agit là que d'un premier pas parmi les interventions réclamées par les producteurs de porcs du Québec auprès du ministre Jean Garon".

Selon M. Lacasse, "ce programme d'aide est jugé positif puisqu'il aidera les entreprises porcines à survivre en période de crise, mais ne répond qu'en partie aux besoins des producteurs naisseurs et finisseurs".

en bref

Consultations de Radio-Québec

SAINT-LAZARE — Des représentants de Radio-Québec seront à Saint-Lazare dans la salle de l'école, jeudi soir, le 8 mai à 20h, dans le cadre de leur tournée d'information. Le lendemain, 9 mai, le groupe sera à Lac-Etchemin, à compter de 20h, au local du CLSC.

OUI ou NON au cégep

LA POCATIERE — Seulement 51,7 pour 100 des étudiants du cégep de La Pocatière ont inscrit leur choix référendaire, lors de la consultation menée auprès de tous les professeurs et étudiants, il y a quelques jours. De ce nombre (579 sur un total de 1,119), plus de 74 pour 100 ont dit qu'ils avaient l'intention de voter OUI et 24,4 pour 100 ont exprimé leur intention de voter NON. Notons enfin que 1,2 pour 100 des bulletins ont été annulés.

Grève en perspective

NEW RICHMOND — Dans une tournée de consultations qui se poursuivra toute la semaine, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec (STEEQ) recommandera à ses membres de rejeter les dernières offres patronales et de déclencher la grève générale illimitée. Les négociations entre le STEEQ et l'Association des commissions scolaires de la Gaspésie achoppent toujours sur la distribution des enseignants, la sécurité d'emploi, les mesures disciplinaires et le calendrier scolaire. Si les enseignants se prononcent dans le sens des recommandations du syndicat, la grève pourrait être déclenchée le 15 mai.

Boycottage de CHNC

RIMOUSKI — Dans un geste de solidarité avec les employés syndiqués de CHNC-New Carlisle, en lock-out depuis le 17 décembre, les employés de Radio-Québec en poste à Rimouski ont décidé de boycotter cette station radiophonique. Cela signifie qu'aucune information, annonce, commande ou avis provenant de Radio-Québec ne seront acheminés à CHNC. Il en sera ainsi tant que les scabs qui remplacent présentement les employés syndiqués seront en poste.

"Le Mai des arts"

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — La Société artistique et culturelle La Hétière Inc., fondée il y a un an dans le but de mettre en valeur les talents locaux et de promouvoir le patrimoine a préparé des ateliers de photographie pour amateurs à la salle de l'école Taniata, pour les 6 et 13 mai, un club de centre civique, pour le soir du 7 mai, et une soirée de la poésie, de la chanson et de l'animation, pour le 14 mai.

L'expo industrielle de La Pocatière: "surprise" pour les 15,000 visiteurs

par Réal LABERGE

LA POCATIERE — Quelque 15,000 visiteurs ont envahi l'arena de La Pocatière à l'occasion de la première exposition régionale exclusivement réservée aux entreprises industrielles du milieu, et à laquelle ont participé 35 industries du territoire, de Montmagny à Saint-André de Kamouraska.

Face à ce succès dépassant l'attente des organisateurs du conseil des Chevaliers de Colomb de La Pocatière, le maire de cette ville, M. Louis-Joseph Gosselin, a exprimé l'opinion qu'il s'agissait là d'une initiative tellement couronnée de succès "qu'il faudra répéter cette exposition industrielle l'année prochaine et dans les années à venir".

De son côté, le président d'honneur de l'expo, M. Paul Martin, a déclaré qu'à son avis, il y a là une activité visiblement apte à favoriser le développement d'un climat propice à l'éclosion et à l'expansion des entreprises de production industrielle dans la région.

Un constat de surprise

Chez les visiteurs parcourant les kiosques uniformément répartis sur le pourtour de la patinoire, dans des aires délimitées par des divisions fournies par le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, le même commentaire se retrouvait sur toutes les bouches, soit une "surprise de voir que tant de choses si spéciali-

sées et dans des secteurs si diversifiés, soient produites dans notre région".

Pour les exposants, l'expérience s'est révélée un bon investissement. "Je puis témoigner que pour moi, a déclaré entre autres au SOLEIL un manufacturier de meubles, je retiens une démonstration d'intérêt, de curiosité positive et d'appréciation encourageante de la part de toutes ces centaines de visiteurs qui ne nous ont pas laissé une minute de répit, surtout dimanche après-midi."

Variété de produits

Outre le prototype et le modèle



Le maire Gosselin espère voir cette exposition se répéter à chaque année.

miniature du tramway "qui transportera peut-être les usagers du transport en commun de Québec, dans quelques années", du moins selon ce qu'espère le directeur général de Bombardier Ltée, à La Pocatière, M. Roland Gagnon, ou le tout dernier "chalet mobile" à rallonges basculantes des Industries L'Islet Inc., l'exposition industrielle de La Pocatière comportait les récentes opérations de cinq industries du meuble de la région, ou ses produits du cuir, de la laine, de la tôle, de plastique, de béton de fondations, d'alimentation, de nettoyage, d'imprimerie, de la tourbe, de fenestration et autres, à partir du "fromage en crottes" de l'île aux Grues, jusqu'aux appareils de fine pointe technologique et de la fibre optique de Pocatec Ltée, de La Pocatière.

Ministre Yves Bérubé

L'expo industrielle a été officiellement inaugurée par le ministre des Ressources, M. Yves Bérubé, qui a insisté sur la reconquête économique d'une société québécoise décapitée par la conquête et soumise à des patrons anglophones.

Il a notamment affirmé que présentement plus du tiers des finissants en administration et en commerce du Canada étaient des Québécois, que 90 pour 100 du développement économique du Québec se faisait par des

Québécois et les PME, et que la Révolution tranquille fait maintenant place à la révolution économique et industrielle.

L'arrivée du ministre a donné lieu à une courte échauffourée entre un agent de la sûreté municipale et le président du Syndicat des travailleurs forestiers de Rextor, pour la région des Appalaches, M. Jean-Claude Lévesque.

Arborant des pancartes, une cinquantaine de bûcherons affiliés à la CSN ont profité de l'occasion pour manifester leur mécontentement à l'endroit du ministre Bérubé, qui a accordé à une coopérative de travailleurs forestiers 50 pour 100 des coupes de bois d'un nouveau plan de gestion quinquennal, alors que ce travail était précédemment accordé à Rextor et à ses employés syndiqués, dans la forêt domaniale allant de Bellechasse à Kamouraska.

L'ESPAGNE ET LA COSTA DEL SOL AVEC VACANCES SKYLARK



SkyLark vous souhaite la bienvenue sur la Costa del Sol, le principal centre de villégiature espagnol situé sur la Méditerranée. Un fascinant mélange où des villes modernes aux gratte-ciel élevés, comme Torremolinos, sont entourées de montagnes escarpées aux flancs serties de villages aux murs blanchis... ou les balcons fleuris et les jardins ombreux surgissent au milieu d'une campagne demeurée intacte. Plusieurs conquérants ont occupé le pays, des Romains aux Maures, avant que les Espagnols eux-mêmes ne s'y établissent. Tous ont laissé derrière eux des vestiges de leur passage, des châteaux et des traditions qu'on peut encore admirer aujourd'hui.

VACANCES DE DEUX SEMAINES

de \$789 à \$1219

PAR PERSONNE, OCCUPATION DOUBLE

Vacances SkyLark

vers l'Espagne comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal vers Malaga (Espagne)
- Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel
- Logement pendant 14 nuits tel que choisi
- Cocktail et réception de bienvenue
- Service d'un représentant local SkyLark polyglotte
- Sac de Voyages SkyLark

Non inclus: Pourboires, taxe canadienne de départ de \$10 par personne.

VOLS ABC VERS L'ESPAGNE

SkyLark vous offre cet été un nombre limité de sièges pour deux, quatre ou six semaines vers Malaga.

Le coût varie selon la date de départ et les réservations doivent être faites au moins 30 jours avant le départ.

de \$499 à \$639

Les conditions de ces voyages sont détaillées dans la brochure SkyLark Espagne été 80 SUPPLÉMENT PRIX DU CARBURANT \$45 PAR PERSONNE

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE INTER-AGENCES

VOYAGE 2000
CHARLESBOURG
628-2020

VOYAGES CLUB AUTOMOBILE
STE FOY
653-9200

VOYAGES LA CITÉ
QUÉBEC
647-5343

VOYAGES DU VALLON
PLACE STE FOY
653-1882

VOYAGES FRONTENAC
PLACE LAURIER
651-9610



Détenteurs d'un permis du Québec

MARCHEZ MOINS, VOYAGEZ MIEUX!

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES

RÉÉMAILLAGÉ

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

Pensée du jour

"Les années font plus de vieux que de sages".

Gracieuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

PAYSAGISTE PLANTE ENR.

Pose de dalles
imbriquées pour
entrées, patios,
trotoirs.

Aussi en béton.
Murs de soutien.
Travail garanti.
Estimation gratuite
628-9071



VOUS ÊTES INVITÉS

A UNE GRANDE
ASSEMBLÉE
PUBLIQUE
RÉGIONALE QUI
AURA LIEU LE
MERCREDI 7 MAI
à 19 h 30
AU CENTRE
MUNICIPAL DES
CONGRÈS.

À cette occasion, vous pourrez, en particulier, entendre l'Honorable Pierre-E. Trudeau, Premier Ministre du Canada et Monsieur Claude Ryan, président du Comité Les Québécois pour le NON.

A l'occasion de la Fête des Mères, OFFREZ UNE PEINTURE

...un cadeau inestimable, un geste d'affection qui demeure.

A l'achat d'une toile, nous vous accorderons un **RABAIS DE 25%** sur l'encadrement et un **RABAIS DE 15%** sur l'encadrement commandé selon vos goûts.

Notre objectif fondamental: l'art à la portée de tous

Notre spécialité: Peintres québécois, service d'encadrement complet et rapide.



Galerie d'Art

PLACE STE-FOY
Tél.: 658-5505
Mme Jacqueline St-Pierre,
conseillère
Claude Thériault,
conseiller

PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 524-3345
César Vargas,
conseiller
Sylvie Hébert,
conseillère

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

Plantation d'arbres pour changer l'environnement

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — En 1980, ce sera l'année la plus active au point de vue de conservation de l'environnement par l'arbre, à l'Association forestière des Cantons de l'Est, car à travers la région, au cours du mois de mai, des milliers d'arbres seront plantés par des centaines d'étudiants et des propriétaires de lots boisés.

C'est ce qu'a affirmé M. Sylvester Redmond, ex-maire de Ville Saint-Georges de Beauce, et aujourd'hui président de l'Association forestière des Cantons de l'Est.

Selon M. Redmond "le printemps 1980 verra dans plus de 18 comtés, sous la juridiction de l'association, des centaines de jeunes participer à des plantations et également des adultes collaboreront avec les jeunes pour que l'environnement soit transformé".

Selon le président de l'Association forestière des Cantons de l'Est "l'arbre joue un grand rôle, non seulement au point de vue industrie forestière, mais aussi au point de vue esthétique et purification de l'air dans nos villes et villages".

"Cette année, ajouta M. Sylvester Redmond, pour l'association, c'est une préoccupation que d'inviter et d'inciter des milliers de jeunes étudiants

et étudiantes à réaliser le rôle que l'arbre joue dans notre vie quotidienne.

"On se doit de souligner, a-t-il dit, que l'Association forestière des Cantons de l'Est qui exerce ses activités d'éducation forestière dans plus de 18 comtés de la région, a une renommée des plus enviables et que depuis sa fondation que ce soit dans la Beauce, Granby, Nicolet, Sherbrooke ou Missisquoi, l'association est reconnue non seulement par les individus, mais

aussi par les conseils de comtés, municipalités et plusieurs entreprises.

M. Redmond a conclu ses remarques en invitant les Beaucerons et toutes les autres parties de la région sous la juridiction de l'Association forestière des Cantons de l'Est, "de s'intéresser au cours des prochaines semaines à la plantation d'arbres, tant sur la propriété privée, sur des terrains incultes, que sur les terrains municipaux".



M. Sylvester REDMOND

Nouvelle usine à Cap-Santé

QUEBEC — Le ministère de l'Expansion économique régionale a fait connaître, hier, six propositions faites à des manufacturiers de la région de Québec qui proposent d'investir globalement \$2,111,000 et de créer éventuellement 68 emplois.

La scierie de Betsiamites Ltée recevra une subvention de \$54,600 pour l'expansion de sa scierie localisée à Bersimis.

Robert Lapierre Ltée, de Daveluyville, recevra une subvention de \$190,400 pour l'expansion de sa manufacture de portes d'armoires. Ce projet devrait amener la création de 27 emplois et des investissements de l'ordre de \$952,000.

M. Gérard Lamarre (au nom d'une nouvelle entreprise) recevra une subvention de \$19,100 pour l'implantation d'une manufacture d'armoires de cuisine et de portes à Cap-Santé. Ce projet devrait amener la création de cinq emplois et des investissements de l'ordre de \$50,000.

Sométal Atlantic Ltée, de Rimouski, recevra une subvention de \$124,000 pour l'expansion de son usine de pièces de mécanique lourde.

Les Ateliers de Couture Tanguay Inc., de Montmagny, recevra une subvention de \$5,600 pour l'expansion de son établissement. Ce projet devrait amener la création de cinq emplois et des investissements de l'ordre de \$28,000.



Une tonne de papier journal recyclé épargne la vie de 33 arbres.

Des dépôts seront installés afin de ramasser le papier

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le service d'éducation des adultes à la Commission scolaire régionale Louis-Frédette est à mettre sur pied un projet d'action communautaire pour le recyclage du papier et du carton.

En voulant ainsi favoriser une protection de l'environnement et une économie d'énergie, le projet vise évidemment la conservation de notre ressource forestière.

L'agent de promotion Martine Laflamme répète fréquemment que le recyclage du papier et du carton se traduit par un emploi plus judicieux de nos ressources forestières: une tonne de papier journal recyclé épargne la vie de 33 arbres, et le double, s'il s'agit de papier blanc. La fabrication de papier à partir de fibres recyclées requiert 23 pour 100 moins d'énergie.

Et puisque le papier représente environ 40 pour 100, en général, du volume total des déchets, la récupération du papier et du carton entraîne

donc une diminution importante et, par conséquent, une baisse sensible des coûts.

Le ramassage

Le projet actuel vise la cueillette du papier et du carton dans une dizaine de localités environnant Lévis. Il s'agit d'un territoire où l'établissement d'un réseau de transport sera assez facile pour le ramassage.

Deux agents de promotion oeuvrent auprès de la population: Mlle Martine Laflamme pour les municipalités de Beaumont, Saint-Charles, Saint-Henri et Saint-Louis-de-Pintendre, et Mme Suzanne Fradette pour les localités de Saint-Gervais, Saint-Lazare, Saint-Damien, Armagh, Saint-Malachie, Sainte-Claire et Saint-Anselme.

Mme Fradette et Mlle Laflamme préconisent l'installation d'un cabanon de 7 pieds sur 9 dans chacune des municipalités concernées. Ce cabanon servira en effet de dépôt pour toutes sortes de papiers et cartons, exception faite du papier plastifié, du papier carbonné, du ruban de machine à écrire, du papier taché de nourriture, de café ou de sang.

Une fois par mois, ces vieux papiers et cartons seront ramassés par le camion de la société VIA, un handicapés dans ce genre de récupération à Lévis.

Les 10 et 31 mai

M. Michel Tétu, directeur général de la société VIA (vie, intégration, apprentissage), nous a annoncé par ailleurs que cet organisme accrédité auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec, prépare quelque chose de spécial en ce Mois de l'environnement.

Les samedis 10 et 31 mai, de 9h à 16h, le public pourra visiter les installations de la division récupération et se familiariser avec les différents aspects du tri et de la mise sous presse du papier et du carton dans cet atelier de la société VIA, au 55 de la rue Charles-Rodrigue, à la limite de la ville de Lévis vers Saint-David.

Bien sûr, VIA invite également la population à profiter de sa visite pour apporter journaux, revues, catalogues et vieux papiers et ainsi contribuer à la protection de l'environnement.

Les familles Sauvageau se rencontreront à Grondines

GRONDINES — Grondines fêtera son tricentenaire du 27 au 30 juin 1980 et on profitera de l'occasion pour tenir un grand rassemblement des familles Sauvageau.

Selon l'abbé Jean-Guy Sauvageau, un des organisateurs, seules deux familles, dont les ancêtres venus de France — après un court itinéraire au Canada — se sont fixées à Grondines et ont vu leurs descendants fertiliser son sol rocailleux, sans interruption. Il s'agit des familles Sauvageau et Hamelin-Grondines-Laganière. Mais des deux familles, la famille Sauvageau est la plus ancienne.

Marié depuis 1669 et père de trois enfants, l'ancêtre Claude Sauvageau s'est établi à Grondines en 1677 alors

que les frères Louis et François Hamelin — dont l'un est arrivé à Grondines en 1675 — se sont mariés en 1679 et en 1685.

L'honneur d'être premier peut donc être disputé. Pour plaire à ces deux familles pionnières et sans écorcher la vérité, l'on doit dire que le "nom" d'Hamelin est le plus vieux patronyme de Grondines, mais que la "famille" Sauvageau est la plus ancienne, raconte M. Sauvageau.

C'est pourquoi la famille Sauvageau est invitée à un titre particulier à participer à ces fêtes impressionnantes, spécialement le dimanche 29 juin. La famille Hamelin, elle, aura son premier grand rassemblement en 1982. Une souscription de \$10 par famille sera demandée.

ABCDEFGHI
JKLMNOPQR
STUVWXYZ

...On en fait notre affaire!



Nous sommes Micom et le traitement de textes est notre spécialité. Nous n'avons pas débuté en tant que compagnie d'ordinateurs... Ou compagnie de copieurs... Ou compagnie d'équipement général de bureau. Nous avons débuté et bâti notre nom uniquement sur notre habileté à disposer le mot imprimé rapidement et efficacement. Nous sommes la compagnie de traitement de textes.

Et le traitement de textes signifie beaucoup dans un bureau aujourd'hui. Le traitement de textes... c'est écrire, préparer, réviser, classer et cataloguer vos documents écrits en une fraction du temps que cela exige ordinairement.

C'est de la communication imprimée de qualité absolue qui ne vous coûte ni trop de temps, ni trop d'argent.

Postez à Micom: 2 Place Québec, suite 416, Québec, Québec H1R 2B5.
No. Tél. 1-800-258-6362 (opérateur 575)
☐ Veuillez m'envoyer plus d'informations sur l'équipement de traitement de textes, Micom.
☐ Nous aimerions assister à une démonstration pratique du système de traitement de textes Micom.

Nom: _____
Titre: _____
Compagnie: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____
Code postal: _____

micom
La compagnie de traitement de textes.

C'est un procédé de travail qui génère de la productivité, tout en vous libérant, vous et votre personnel, des tâches fastidieuses. Ainsi, vos employés pourront progresser dans leur travail, et du fait même vous faire progresser dans le vôtre.

Oui, le traitement de textes peut signifier beaucoup! Mais sa juste valeur et tout ce qu'il peut faire pour vous s'apprécie davantage lors d'une démonstration pratique. Or, nous aimerions organiser une telle démonstration pour vous, gratuitement et sans obligation de votre part.

Vous n'avez qu'à poster le coupon ci-contre ou nous appeler sans frais. Que votre entreprise soit grosse ou petite ne fait aucune différence. Le traitement de textes peut en faire une compagnie plus productive... de A à Z!

PHILIPS

\$5. à \$45.
Elle y rangera tous ses petits trésors! Dans nos jolies boîtes de Chine, exclusives. En bois incrusté, en paille ou en bambou. Nombreux formats. Cadeaux. Rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW



le 11 mai...
la fête des mères

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21H.

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 h.s. station gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Pour les producteurs de porcs

Programme d'aide bien accueilli mais qualifié de "premier pas"

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les producteurs de porcs du Québec en difficulté pourront recevoir un crédit spécial variant de \$3 à \$150 par animal pour les aider à se tirer de leur mauvaise passe.

Ce crédit spécial sera consenti au taux d'intérêt de 5 pour 100 pour les cinq premiers mois, renouvelable pour une autre période de 5 mois. Par la suite, ce taux d'intérêt sera croissant pour la durée maximale du prêt de 4 ans.

De plus, un paiement anticipé de

\$30 par truie sera accordé aux éleveurs naisseurs assurés par le régime de stabilisation des revenus.

De telles mesures pour venir en aide à l'industrie porcine en période critique, ont été confirmées, hier, par le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, et font suite à une entente prise avec les dirigeants de la FPPQ et l'UPA en date du 1er mai dernier.

L'application d'un tel règlement en vertu de la loi sur les crédits spéciaux est accessible à tous les producteurs naisseurs et finisseurs.

Toutefois, pour l'obtention d'un tel

prêt, le producteur devra en faire la demande au Crédit agricole et les critères fixés par l'application de ce règlement sont les suivants:

— un prêt maximum de \$25,000 ou de \$150 par truie pourra être obtenu par un producteur naisseur non intégré;

— un prêt maximum de \$60,000 ou de \$10 par porc à un producteur finisseur non intégré;

— un prêt maximum de \$20,000 ou de \$3 par porc à un producteur finisseur intégré;

— un prêt maximum de \$8,000 ou

de \$45 par truie à un producteur naisseur intégré.

Commentaires

Par l'entremise de son secrétaire, M. Denis Lacasse, le Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, suppose "qu'il ne s'agit là que d'un premier pas parmi les interventions réclamées par les producteurs de porcs du Québec auprès du ministre Jean Garon".

Selon M. Lacasse, "ce programme d'aide est jugé positif puisqu'il aidera les entreprises porcines à survivre en période de crise, mais ne répond qu'en partie aux besoins des producteurs naisseurs et finisseurs".

Reprise du travail dans deux usines de maisons préfabriquées, en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Le travail a repris aux usines "Les Constructions CLR Marcoux Inc." de Saint-Marie, et chez "Les Habitats techniques H.C. Ltée (Habitec 2000)" de Saint-Joseph de Beauce, avec le retour au travail d'au moins 70 employés.

Ces deux entreprises de la Beauce, qui se spécialisent dans la fabrication de maisons usinées, s'étaient vues contraindre, au tout début d'avril dernier, de suspendre leurs opérations pour une période indéterminée, avec une mise à pied de quelque 75 travailleurs.

Un taux d'intérêt trop élevé pour l'obtention d'un prêt hypothécaire par les éventuels acheteurs, avait obligé

les dirigeants de ces deux entreprises à prendre une telle décision de fermeture temporaire.

Selon les renseignements obtenus à chacune de ces entreprises, on ne manque pas d'éventuels acheteurs et, compte tenu du contexte économique, la production sera relativement revenue à la normale d'ici quelques semaines.

"Toutefois, il est à espérer, comme l'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Clément Marcoux, de Saint-Marie, que le gouvernement du Canada trouvera une solution de rechange pour remédier à cette situation néfaste d'un taux d'intérêt trop élevé pour l'obtention d'un prêt hypothécaire."

"Cette situation ne peut durer, a-t-il dit, car elle est néfaste à l'indus-

trie des maisons usinées, qui depuis quelques années a connu une expansion phénoménale."

Il y aurait lieu, selon M. Hermann Cloutier, président de Habitec 2000, "de prendre en exemple les États-Unis, où le taux consenti à un éventuel acheteur pour un prêt hypothécaire est fixé à 13 pour 100 et que la différence est subventionnée par l'État".

De plus, M. Cloutier, se basant sur l'avis de plusieurs spécialistes du domaine de l'habitation, est d'opinion "que le prix des maisons augmentera de façon très marquée au cours de l'année 1981".

Retour au travail

Actuellement, 38 personnes ont

repris le travail à l'usine Les Constructions CLR Marcoux Inc., qui se situe dans le parc industriel de Ville Saint-Marie de Beauce.

En opération depuis 1973, les Constructions CLR Marcoux Inc. ont une production annuelle de 260 maisons usinées et en période normale, cette industrie procure de l'emploi à plus de 80 personnes.

De son côté, Habitec 2000 opère son usine dans le parc industriel de Saint-Joseph de Beauce, depuis 1972, et actuellement quelque 35 personnes y trouvent de l'emploi, alors qu'en période normale, 80 personnes sont au travail.

La production annuelle de Habitec 2000 est d'au moins 225 maisons usinées.



Usine CLR Marcoux, à Saint-Marie, où les employés sont de retour.

en bref

Consultations de Radio-Québec

SAINT-LAZARE — Des représentants de Radio-Québec seront à Saint-Lazare dans la salle de l'école, jeudi soir, le 8 mai à 20h, dans le cadre de leur tournée d'information. Le lendemain, 9 mai, le groupe sera à Lac-Etchemin, à compter de 20h, au local du CLSC.

OUI ou NON au cégep

LA POCATIÈRE — Seulement 51,7 pour 100 des étudiants du cégep de La Pocatière ont inscrit leur choix référendaire, lors de la consultation menée auprès de tous les professeurs et étudiants, il y a quelques jours. De ce nombre (579 sur un total de 1.119), plus de 74 pour 100 ont dit qu'ils avaient l'intention de voter OUI et 24,4 pour 100 ont exprimé leur intention de voter NON. Notons enfin que 1,2 pour 100 des bulletins ont été annulés.

Grève en perspective

NEW RICHMOND — Dans une tournée de consultations qui se poursuivra toute la semaine, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec (STEEQ) recommandera à ses membres de rejeter les dernières offres patronales et de déclencher la grève générale illimitée. Les négociations entre le STEEQ et l'Association des commissions scolaires de la Gaspésie échouent toujours sur la distribution des enseignants, la sécurité d'emploi, les mesures disciplinaires et le calendrier scolaire. Si les enseignants se prononcent dans le sens des recommandations du syndicat, la grève pourrait être déclenchée le 15 mai.

Boycottage de CHNC

RIMOUSKI — Dans un geste de solidarité avec les employés syndiqués de CHNC—New Carlisle, en lock-out depuis le 17 décembre, les employés de Radio-Québec en poste à Rimouski ont décidé de boycotter cette station radiophonique. Cela signifie qu'aucune information, annonce, commande ou avis provenant de Radio-Québec ne seront acheminés à CHNC. Il en sera ainsi tant que les scabs qui remplacent présentement les employés syndiqués seront en poste.

"Le Mai des arts"

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — La Société artistique et culturelle La Héritière Inc. fondee il y a un an dans le but de mettre en valeur les talents locaux et de promouvoir le patrimoine a prepare des ateliers de photographie pour amateurs à la salle de l'école Taniata, pour les 6 et 13 mai, un ciné-club au centre civique, pour le soir du 7 mai, et une soirée de la poésie, de la chanson et de l'animation, pour le 14 mai.

L'ESPAGNE ET LA COSTA DEL SOL AVEC VACANCES SKYLARK



SkyLark vous souhaite la bienvenue sur la Costa del Sol, le principal centre de villégiature espagnol situé sur la Méditerranée. Un fascinant mélange de villages modernes aux grattes-ciel élevés, comme Torremolinos, sont entourées de montagnes escarpées aux flancs serts de villages aux murs blanchis... ou les balcons fleuris et les jardins ombreux surgissent au milieu d'une campagne demeurée intacte. Plusieurs conquérants ont occupé le pays, des Romains aux Maures, avant que les Espagnols eux-mêmes ne s'y établissent. Tous ont laissé derrière eux des vestiges de leur passage, des châteaux et des traditions qu'on peut encore admirer aujourd'hui.

VACANCES DE DEUX SEMAINES

de **\$789** à **\$1219**

PAR PERSONNE, OCCUPATION DOUBLE

Vacances SkyLark

vers l'Espagne comprennent:

- Vol aller-retour de Montréal vers Malaga (Espagne)
- Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
- Transferts entre l'aéroport et l'hôtel
- Logement pendant 14 nuits tel que choisi
- Cocktail et réception de bienvenue
- Service d'un représentant local SkyLark polyglotte
- Sac de Voyages SkyLark

Non inclus:

Pourboires, taxe canadienne de départ de \$10 par personne.

VOLS ABC VERS L'ESPAGNE

SkyLark vous offre cet été un nombre limité de sièges pour deux, quatre ou six semaines vers Malaga.

Le coût varie selon la date de départ et les réservations doivent être faites au moins 30 jours avant le départ.

de **\$499** à **\$639**

Les conditions de ces voyages sont détaillées dans la brochure Skylark Espagne été 80 SUPPLEMENT PRIX DU CARBURANT \$45 PAR PERSONNE

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE

INTER-AGENCES

VOYAGE 2000
CHARLESBOURG
628-2020

VOYAGES CLUB AUTOMOBILE
STE-FOY
653-9200

VOYAGES LA CITE
QUEBEC
647-5343

VOYAGES DU VALLON
PLACE STE-FOY
653-1882

VOYAGES FRONTENAC
PLACE LAURIER
651-9610



Détenteurs d'un permis du Québec.

MARCHEZ MOINS, VOYAGEZ MIEUX!

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.

LAVABOS - TOILETTES

REÉMAILLAGES

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

Pensée du jour

"Les années font plus de vieux que de sages".

Gracieuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

PAYSAGISTE PLANTE ENR.

Pose de dalles
imbriquées pour
entrées, patios,
trattoirs.

Aussi en béton.
Murs de soutien.
Travail garanti
Estimation gratuite
628-9071



VOUS ÊTES INVITÉS

A UNE GRANDE
ASSEMBLÉE
PUBLIQUE
RÉGIONALE QUI
AURA LIEU LE
MERCREDI 7 MAI
à 19 h 30
AU CENTRE
MUNICIPAL DES
CONGRÈS.

À cette occasion, vous pourrez, en particulier, entendre l'Honorable Pierre-E. Trudeau, Premier Ministre du Canada et Monsieur Claude Ryan, président du Comité Les Québécois pour le NON.

Autorisée et payée par J.-P. Roy, 400, Gifford, Montréal

A l'occasion de la
Fête des Mères,
OFFREZ
UNE PEINTURE
...un cadeau inestimable,
un geste d'affection qui demeure.

A l'achat d'une toile,
nous vous accorderons un
RABAIS DE 25%
sur l'encadrement et un
RABAIS DE 15%
sur l'encadrement
commandé
selon vos goûts.

Notre objectif fondamental:
l'art à la portée de tous

Notre spécialité:
Peintres québécois, service d'encadrement
complet et rapide.



Galerie d'Art

PLACE STE-FOY
Tél.: 658-5505

Mme Jacquelyne St-Pierre,
conseillère
Claude Thériault,
conseiller

PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 524-3345

César Vargas,
conseiller
Sylvie Hébert,
conseillère

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

Colloque-marathon sur le financement d'entreprises

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — Une kyrielle de 19 conférenciers provenant de tous les secteurs de la vie financière du Québec participent à un colloque-marathon sur le financement des entreprises demain, à Montmagny, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Chambre de commerce locale.

"C'est un peu une suite que nous avons voulu apporter au sommet économique de la Côte-du-Sud tenu en octobre dernier, et nous avons pensé le faire avec force et éclat", a précisé au SOLEIL le responsable de l'événement, le notaire Marc Boulanger.

La journée sera exceptionnellement chargée et minutée. Elle débutera à 9h30 pour se poursuivre au rythme d'une causerie à toutes les demi-heures, jusqu'à 17h.

Et cela, avec des conférenciers pour chacun des deux secteurs d'activités économiques suivants: 1 — l'industrie, le commerce et le tourisme, et 2 — la forêt et l'agriculture. Les causeries se succéderont sous le thème de "Votre chambre vous parle d'argent".

Sans précédent dans la région

Cette initiative sans précédent dans la région, nous a-t-on souligné, sera marquée de trois temps forts: une causerie de M. Jean Labonté, président de la Société de développement industriel du Québec, à l'heure du dîner; une intervention de M. François Paradis, directeur général de la Banque Royale du Canada, qui traitera du "Québec — un défi des années 1980, dans le contexte économique canadien", lors de l'assemblée plénière, à 14h30; et une dernière conférence prononcée cette fois par M. Eric

Forest, président de la Fédération des caisses d'épargne économique, lors du souper précédant l'assemblée générale.

Selon le président de la Chambre de commerce de Montmagny, M. Léandre Boutin, le tour de force d'organiser un colloque régional de telle ampleur s'inscrit comme une autre démonstration du dynamisme de la chambre, qui regroupe plus de 200 hommes d'affaires de Montmagny et de la région.

Demain, à Place Le Germain, la batterie des conférenciers se suivront selon le programme suivant:

Industrie, commerce et tourisme

A compter de 9h30, ce sera successivement MM. Yves Proulx, du développement industriel du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, qui traitera du "Programme de subvention aux abattoirs et à l'agro-alimentaire"; Pierre-André Pomerleau, de SODEQ Beauce-Appalaches; "La SODEQ — un moyen de financement"; Vianney Tanguay, du MEER; "Les programmes d'aide du MEER"; Jacques Cloutier, du Crédit industriel Desjardins Inc.; "La présentation d'une demande de financement"; Charles Bussières, du MIC; "Programme d'aide à la PME"; puis à compter de 14h, MM. Gaston Meilleur, de Roynat Ltée; "Les garanties légales"; Denis Mathieu, de la Banque Nationale du Canada; "La marge de crédit"; André Dugas, Banque fédérale de développement; "Services offerts par la BFD"; Yves Guay, de la Banque de Montréal; "Importance des états financiers vérifiés".

Forêt et agriculture

En avant-midi, MM. Pierre Faucher, de l'Office du crédit agricole; "Programme d'aide au secteur forestier"; Donald Michaud, directeur régional de l'Office du crédit agricole; "Programme d'aide au secteur agricole"; André Thiberge, Main-d'œuvre agricole du Canada; "Les services offerts aux secteurs forestiers et agricoles"; Charles-Henri Chabot, ministre de l'Agriculture du Canada; "La Société du crédit agricole du Canada"; Marc-André Turgeon, régisseur de la Forêt domaniale des Appalaches; "Programme et aide aux propriétaires de boisés privés"; en après-midi: MM. Gerald Pelletier, Banque Royale; "Les services agricoles de la Banque Royale"; Laurent Ponton, de l'Union régionale des caisses populaires Desjardins; "Le service Agri-pop" et "La comptabilité verte".



Une tonne de papier journal recyclé épargne la vie de 33 arbres.

Conférenciers au Conseil économique de Lévis-Lauzon

LEVIS — Le Conseil économique Lévis-Lauzon tiendra son assemblée annuelle jeudi soir à 20h, sous le thème: "Perspectives 80 pour nos industries et commerces, expansion ou consolidation?" à la mairie de Lévis.

M. Gilles Handfield, vice-président exécutif du Crédit industriel Desjardins, sera l'un des panellistes et

parlera du "Management de la PME en conjoncture difficile". M. Yves Morency, économiste de la confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins, discutera de la conjoncture économique et financière, tandis que M. Bertrand Crête, directeur général du Conseil économique Lévis-Lauzon parlera plus particulièrement de la situation économique régionale.

Subvention de \$5,600

QUÉBEC — Le ministère de l'Expansion économique régionale a fait connaître, hier, six propositions faites à des manufacturiers de la région de Québec qui proposent d'investir globalement \$2,111,000 et de créer éventuellement 68 emplois.

La scierie de Betsiamites Ltée recevra une subvention de \$54,800 pour l'expansion de sa scierie localisée à Bersimis.

Robert Lapierre Ltée, de Daveluyville, recevra une subvention de \$190,400 pour l'expansion de sa manufacture de portes d'armoires. Ce projet devrait amener la création de 27 emplois et des investissements de l'ordre de \$382,000.

M. Gérard Lamarre (au nom d'une nouvelle entreprise) recevra une subvention de \$19,100 pour l'implantation d'une manufacture d'armoires de cuisine et de portes à Cap-Santé. Ce projet devrait amener la création de cinq emplois et des investissements de l'ordre de \$50,000.

Sométal Atlantic Ltée, de Rimouski, recevra une subvention de \$124,000 pour l'expansion de son usine de pièces de mécanique lourde.

Les Ateliers de Couture Tanguay Inc., de Montmagny, recevra une subvention de \$5,600 pour l'expansion de son établissement. Ce projet devrait amener la création de cinq emplois et des investissements de l'ordre de \$28,000.

ABCDEFGHI
JKLMNOPQR
STUVWXYZ

...On en fait notre affaire!



Nous sommes Micom et le traitement de textes est notre spécialité. Nous n'avons pas débuté en tant que compagnie d'ordinateurs... Ou compagnie de copieurs... Ou compagnie d'équipement général de bureau. Nous avons débuté et bâti notre nom uniquement sur notre habileté à disposer le mot imprimé rapidement et efficacement. Nous sommes la compagnie de traitement de textes.

Et le traitement de textes signifie beaucoup dans un bureau aujourd'hui. Le traitement de textes... c'est écrire, préparer, réviser, classer et cataloguer vos documents écrits en une fraction du temps que cela exige ordinairement.

C'est de la communication imprimée de qualité absolue qui ne vous coûte ni trop de temps, ni trop d'argent.

Poster à Micom: 2 Place Québec, suite 416, Québec, Québec H1R 2B3.
No. Tél. 1-800-268-4362 (télétransmission 575)
□ Veuillez m'envoyer plus d'informations sur l'équipement de traitement de textes Micom.
□ J'ai déjà une machine Micom et j'ai besoin d'une démonstration pratique du système de traitement de textes Micom.

Nom _____
Titre _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____

micom

La compagnie de traitement de textes.

C'est un procédé de travail qui génère de la productivité, tout en vous libérant, vous et votre personnel, des tâches fastidieuses. Ainsi, vos employés pourront progresser dans leur travail, et du fait même vous faire progresser dans le vôtre.

Oui, le traitement de textes peut signifier beaucoup! Mais sa juste valeur et tout ce qu'il peut faire pour vous s'appréciera davantage lors d'une démonstration pratique. Or, nous aimerions organiser une telle démonstration pour vous, gratuitement et sans obligation de votre part.

Vous n'avez qu'à poster le coupon ci-contre ou nous appeler sans frais. Que votre entreprise soit grosse ou petite ne fait aucune différence. Le traitement de textes peut en faire une compagnie plus productive... de A à Z!

PHILIPS

Des dépôts seront installés afin de ramasser le papier

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le service d'éducation des adultes à la Commission scolaire régionale Louis-Frédette est à mettre sur pied un projet d'action communautaire pour le recyclage du papier et du carton.

En voulant ainsi favoriser une protection de l'environnement et une économie d'énergie, le projet vise évidemment la conservation de notre ressource forestière.

L'agent de promotion Martine Laflamme répète fréquemment que le recyclage du papier et du carton se traduit par un emploi plus judicieux de nos ressources forestières: une tonne de papier journal recyclé épargne la vie de 33 arbres, et le double, s'il s'agit de papier blanc. La fabrication de papier à partir de fibres recyclées requiert 23 pour 100 moins d'énergie.

Et puisque le papier représente environ 40 pour 100, en général, du volume total des déchets, la récupération du papier et du carton entraîne

donc une diminution importante et, par conséquent, une baisse sensible des coûts.

Le ramassage

Le projet actuel vise la cueillette du papier et du carton dans une dizaine de localités environnant Lévis. Il s'agit d'un territoire où l'établissement d'un réseau de transport sera assez facile pour le ramassage.

Deux agents de promotion oeuvrent auprès de la population: Mlle Martine Laflamme pour les municipalités de Beaumont, Saint-Charles, Saint-Henri et Saint-Louis-de-Pintendre, et Mme Suzanne Fradette pour les localités de Saint-Gervais, Saint-Lazare, Saint-Damien, Armagh, Saint-Malachie, Sainte-Claire et Saint-Anselme.

Mme Fradette et Mlle Laflamme préconisent l'installation d'un cabanon de 7 pieds sur 9 dans chacune des municipalités concernées. Ce cabanon servira en effet de dépôt pour toutes sortes de papiers et cartons, exception faite du papier plastifié, du papier carbonné, du ruban de machine à écrire, du papier taché de nourriture, de café ou de sang.

Une fois par mois, ces vieux papiers et cartons seront ramassés par le camion de la société VIA, un handicapé dans ce genre de récupération à Lévis.

Les 10 et 31 mai

M. Michel Tétu, directeur général de la société VIA (vie, intégration, apprentissage), nous a annoncé par ailleurs que cet organisme accrédité auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec, prépare quelque chose de spécial en ce Mois de l'environnement.

Les samedis 10 et 31 mai, de 9h à 16h, le public pourra visiter les installations de la division récupération et se familiariser avec les différents aspects du tri et de la mise sous presse du papier et du carton dans cet atelier de la société VIA, au 55 de la rue Charles-Rodrigue, à la limite de la ville de Lévis vers Saint-David.

Bien sûr, VIA invite également la population à profiter de sa visite pour apporter journaux, revues, catalogues et vieux papiers et ainsi contribuer à la protection de l'environnement.

\$5. à \$45.

Elle y rangera tous ses petits trésors! Dans nos jolies boîtes de Chine, exclusives. En bois incrusté, en paille ou en bambou. Nombreux formats. Cadeaux. Rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

le 11 mai...

la fête des mères

H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21H

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 hres. station. gratuit, parc-autos, Place de l'Hôtel de Ville

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Pour les producteurs de porcs

Programme d'aide bien accueilli mais qualifié de "premier pas"

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Les producteurs de porcs du Québec en difficulté pourront recevoir un crédit spécial variant de \$3 à \$150 par animal pour les aider à se tirer de leur mauvaise passe.

Ce crédit spécial sera consenti au taux d'intérêt de 5 pour 100 pour les cinq premiers mois, renouvelable pour une autre période de 5 mois. Par la suite, ce taux d'intérêt sera croissant pour la durée maximale du prêt de 4 ans.

De plus, un paiement anticipé de

\$30 par truie sera accordé aux éleveurs naisseurs assurés par le régime de stabilisation des revenus.

De telles mesures pour venir en aide à l'industrie porcine en période critique, ont été confirmées, hier, par le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, et font suite à une entente prise avec les dirigeants de la FPPQ et l'UPA en date du 1er mai dernier.

L'application d'un tel règlement en vertu de la loi sur les crédits spéciaux est accessible à tous les producteurs naisseurs et finisseurs.

Toutefois, pour l'obtention d'un tel prêt, le producteur devra en faire la

demande au Crédit agricole et les critères fixés par l'application de ce règlement sont les suivants:

— un prêt maximum de \$25,000 ou de \$150 par truie pourra être obtenu par un producteur naisseur non intégré;

— un prêt maximum de \$60,000 ou de \$10 par porc à un producteur finisseur non intégré;

— un prêt maximum de \$20,000 ou de \$3 par porc à un producteur finisseur intégré;

— un prêt maximum de \$8,000 ou

de \$45 par truie à un producteur naisseur intégré.

Commentaires

Par l'entremise de son secrétaire, M. Denis Lacasse, le Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, suppose "qu'il ne s'agit là que d'un premier pas parmi les interventions réclamées par les producteurs de porcs du Québec auprès du ministre Jean Garon".

Selon M. Lacasse, "ce programme d'aide est jugé positif puisqu'il aidera les entreprises porcines à survivre en période de crise, mais ne répond qu'en partie aux besoins des producteurs naisseurs et finisseurs".

L'expo industrielle de La Pocatière: "surprise" pour les 15,000 visiteurs

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — Quelque 15,000 visiteurs ont envahi l'arène de La Pocatière à l'occasion de la première exposition régionale exclusivement réservée aux entreprises industrielles du milieu, et à laquelle ont participé 35 industries du territoire, de Montmagny à Saint-André de Kamouraska.

Face à ce succès dépassant l'attente des organisateurs du conseil des Chevaliers de Colomb de La Pocatière, le maire de cette ville, M. Louis-Joseph Gosselin, a exprimé l'opinion qu'il s'agissait là d'une initiative tellement couronnée de succès "qu'il faudra répéter cette exposition industrielle l'année prochaine et dans les années à venir".

De son côté, le président d'honneur de l'expo, M. Paul Martin, a déclaré qu'à son avis, il y a là une activité visiblement apte à favoriser le développement d'un climat propice à l'éclosion et à l'expansion des entreprises de production industrielle dans la région.

Un constat de surprise

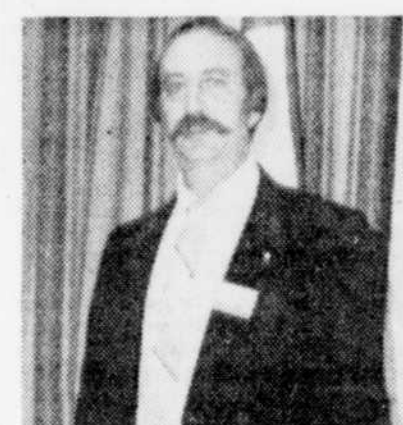
Chez les visiteurs parcourant les kiosques uniformément répartis sur le pourtour de la patinoire, dans des aires délimitées par des divisions fournies par le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, le même commentaire se retrouvait sur toutes les bouches, soit une "surprise de voir que tant de choses si spéciali-

sées et dans des secteurs si diversifiés, soient produites dans notre région".

Pour les exposants, l'expérience s'est révélée un bon investissement. "Je puis témoigner que pour moi, a déclaré entre autres au SOLEIL un manufacturier de meubles, je retiens une démonstration d'intérêt, de curiosité positive et d'appréciation encourageante de la part de toutes ces centaines de visiteurs qui ne nous ont pas laissés une minute de répit, surtout dimanche après-midi."

Variété de produits

Outre le prototype et le modèle



Le Soleil, Réal Laberge
Le maire Gosselin espère voir cette exposition se répéter à chaque année.

miniature du tramway "qui transportera peut-être les usagers du transport en commun de Québec, dans quelques années", du moins selon ce qu'espère le directeur général de Bombardier Ltée, à La Pocatière, M. Rolland Gagnon, ou le tout dernier "chalet mobile" à rallonges basculantes des Industries L'Islet Inc., l'exposition industrielle de La Pocatière comportait les récentes opérations de cinq industries du meuble de la région, ou ses produits du cuir, de la laine, de toilerie, de plastique, de béton de fondations, d'alimentation, de nettoyage, d'imprimerie, de la tourbe, de fenestration et autres, à partir du "fromage en crottes" de l'île aux Grues, jusqu'aux appareils de fine pointe technologique et de la fibre optique de Pocotec Ltée, de La Pocatière.

Ministre Yves Bérubé

L'expo industrielle a été officiellement inaugurée par le ministre des Ressources, M. Yves Bérubé, qui a insisté sur la reconquête économique d'une société québécoise décapitée par la conquête et soumise à des patrons anglophones.

Il a notamment affirmé que présentement plus de tiers des finissants en administration et en commerce du Canada étaient des Québécois, que 90 pour 100 du développement économique du Québec se faisait par des

Québécois et les PME, et que la Révolution tranquille fait maintenant place à la révolution économique et industrielle.

L'arrivée du ministre a donné lieu à une courte échauffourée entre un agent de la sûreté municipale et le président du Syndicat des travailleurs forestiers de Rextor, pour la région des Appalaches, M. Jean-Claude Lévesque.

Arborant des pancartes, une cinquantaine de bûcherons affiliés à la CSN ont profité de l'occasion pour manifester leur mécontentement à l'endroit du ministre Bérubé, qui a accordé à une coopérative de travailleurs forestiers 50 pour 100 des coupes de bois d'un nouveau plan de gestion quinquennal, alors que ce travail était précédemment accordé à Rextor et à ses employés syndiqués, dans la forêt domaniale allant de Bellechasse à Kamouraska.

en bref

Consultations de Radio-Québec

SAINT-LAZARE — Des représentants de Radio-Québec seront à Saint-Lazare dans la salle de l'école, jeudi soir, le 8 mai à 20h, dans le cadre de leur tournée d'information. Le lendemain, 9 mai, le groupe sera à Lac-Etchemin, à compter de 20h, au local du CLSC.

OUI ou NON au cégep

LA POCATIÈRE — Seulement 51,7 pour 100 des étudiants du cégep de La Pocatière ont inscrit leur choix référendaire, lors de la consultation menée auprès de tous les professeurs et étudiants, il y a quelques jours. De ce nombre (579 sur un total de 1,119), plus de 74 pour 100 ont dit qu'ils avaient l'intention de voter OUI et 24,4 pour 100 ont exprimé leur intention de voter NON. Notons enfin que 1,2 pour 100 des bulletins ont été annulés.

Grève en perspective

NEW RICHMOND — Dans une tournée de consultations qui se poursuivra toute la semaine, le Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec (STEEQ) recommandera à ses membres de rejeter les dernières offres patronales et de déclencher la grève générale illimitée. Les négociations entre le STEEQ et l'Association des commissions scolaires de la Gaspésie échouent toujours sur la distribution des enseignants, la sécurité d'emploi, les mesures disciplinaires et le calendrier scolaire. Si les enseignants se prononcent dans le sens des recommandations du syndicat, la grève pourrait être déclenchée le 15 mai.

Boycottage de CHNC

RIMOUSKI — Dans un geste de solidarité avec les employés syndiqués de CHNC—New Carlisle, en lock-out depuis le 17 décembre, les employés de Radio-Québec en poste à Rimouski ont décidé de boycotter cette station radiophonique. Cela signifie qu'aucune information, annonce, commande ou avis provenant de Radio-Québec ne seront acheminés à CHNC. Il en sera ainsi tant que les scabs qui remplacent présentement les employés syndiqués seront en poste.

"Le Mai des arts"

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — La Société artistique et culturelle La Héritière Inc., fondée il y a un an dans le but de mettre en valeur les talents locaux et de promouvoir le patrimoine a préparé des ateliers de photographie pour amateurs à la salle de l'école Taniata, pour les 6 et 13 mai, un club de centre civique, pour le soir du 7 mai, et une soirée de la poésie, de la chanson et de l'animation, pour le 14 mai.

L'ESPAGNE ET LA COSTA DEL SOL AVEC VACANCES SKYLARK



SkyLark vous souhaite la bienvenue sur la Costa del Sol, le principal centre de villégiature espagnol situé sur la Méditerranée. Un fascinant mélange où des villes modernes aux gratte-ciel élevés, comme Torremolinos, sont entourées de montagnes escarpées aux flancs serts de villages aux murs blanchis... ou les balcons fleuris et les jardins ombrés surgissent au milieu d'une campagne demeurée intacte. Plusieurs conquérants ont occupé le pays, des Romains aux Maures, avant que les Espagnols eux-mêmes ne s'y établissent. Tous ont laissé derrière eux des vestiges de leur passage, des châteaux et des traditions qu'on peut encore admirer aujourd'hui.

VACANCES DE DEUX SEMAINES

de \$789 à \$1219

PAR PERSONNE, OCCUPATION DOUBLE

Vacances SkyLark

- vers l'Espagne comprennent:
- Vol aller-retour de Montréal vers Malaga (Espagne)
 - Repas et consommations sans frais à bord de l'avion
 - Transferts entre l'aéroport et l'hôtel
 - Logement pendant 14 nuits tel que choisi
 - Cocktail et réception de bienvenue
 - Service d'un représentant local SkyLark polyglotte
 - Sac de Voyages SkyLark
- Non inclus:
- Pourboires, taxe canadienne de départ de \$10 par personne.

VOLS ABC VERS L'ESPAGNE

SkyLark vous offre cet été un nombre limité de sièges pour deux, quatre ou six semaines vers Malaga.

Le coût varie selon la date de départ et les réservations doivent être faites au moins 30 jours avant le départ.

de \$499 à \$639

Les conditions de ces voyages sont détaillées dans la brochure SkyLark Espagne été 80

SUPPLEMENT PRIX DU CARBURANT \$45 PAR PERSONNE

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE INTER-AGENCES

VOYAGE 2000
CHARLESBOURG
628-2020

VOYAGES CLUB AUTOMOBILE
STE-FOY
653-9200

VOYAGES LA CITÉ
QUÉBEC
647-5343

VOYAGES DU VALLON
PLACE STE-FOY
653-1882

VOYAGES FRONTENAC
PLACE LAURIER
651-9610



Détenteurs d'un permis du Québec

MARCHEZ MOINS, VOYAGEZ MIEUX!

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES

REÉMAILLAGE

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

Pensée du jour

"Les années font plus de vieux que de sages".

Gracieuseté du
RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

PAYSAGISTE PLANTE ENR.

Pose de dalles
imbriquées pour
entrées, patios,
trottoirs.

Aussi en béton.
Murs de soutien.
Travail garanti
Estimation gratuite
628-9071



VOUS ÊTES INVITÉS

A UNE GRANDE
ASSEMBLÉE
PUBLIQUE
RÉGIONALE QUI
AURA LIEU LE
MERCREDI 7 MAI
à 19 h30
AU CENTRE
MUNICIPAL DES
CONGRÈS.

À cette occasion, vous pourrez, en particulier, entendre l'Honorable Pierre-E. Trudeau, Premier Ministre du Canada et Monsieur Claude Ryan, président du Comité Les Québécois pour le NON.

Autorisée et payée par J.-P. Roy 480, Gifford, Montréal

A l'occasion de la Fête des Mères, OFFREZ UNE PEINTURE

...un cadeau inestimable, un geste d'affection qui demeure.

A l'achat d'une toile, nous vous accorderons un **RABAIS DE 25%** sur l'encadrement et un **RABAIS DE 15%** sur l'encadrement commandé selon vos goûts.

Notre objectif fondamental: l'art à la portée de tous

Notre spécialité: Peintres québécois, service d'encadrement complet et rapide.



Galerie d'Art

PLACE STE-FOY
Tél.: 658-5505
Mme Jacqueline St-Pierre,
conseillère
Claude Thériault,
conseiller

PLACE FLEUR DE LYS
Tél.: 524-2345
César Vargas,
conseiller
Sylvie Hébert,
conseillère

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BISSONNETTE (Giovanna Dauverchain) — A Québec, le 3 mai 1980, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Giovanna Dauverchain, épouse de M. Raymond Bisssonnette. Elle demeurait au 7210 avenue Desjardins, Charlesbourg. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison Lépine-Cloutier Ltee pour crémation. Le service sera chanté samedi, le 10 mai 1980, à 15h, en l'église Sainte-Marie-Goretti. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses deux fils et belles-filles: M. et Mme Bernard Bisssonnette, M. et Mme Gaetan Bisssonnette (Géraldine Amyot), sa sœur, ses frères et sa belle-sœur: M. et Mme A. D. Giasson (Lucienne), M. et Mme Jean-Paul Bisssonnette (Gabrielle Samson), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Que vos offrandes se traduisent par un don à une société de bienfaisance. 808413

CARON (Joseph-Louis) (Pit) — A Québec, le 4 mai 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-Louis (Pit) Caron, époux de feu dame Cécile Paré. Il demeurait au 318, 4e Rue, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai 1980, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltee 1290, 1ère Avenue.

à 9h45 pour l'église St-Charles de Limoulu et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Edouard Caron (Juliette Leclerc), M. et Mme Rosalie Caron (Marie-Ange Bolduc), M. et Mme Albert Caron (Irene Bélanger), M. et Mme Joseph Breston (Eva), Mme Marie Caron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h N.B. L'avant-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations: 529-9221. 808416

COULOMBE (Joseph-Charles)



A Sainte-Foy, le 5 mai 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph-Charles Coulobme, époux en 2es noces de feu dame Edwidge Tremblay et en 2es noces de dame Orlina Joly. Il demeurait au 4949 A rue des Landes, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 mai 1980, à 10h. Départ du foyer funéraire de Lépine-Cloutier Ltee 2815 chemin des Quatre-Bourgeois.

à 9h45 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Mme Mérie Pilote (Desneige), Josaphat (Albertine Verville), Florient (Yvonne Boly), Almas (Gertrude Perron), Jeanne (Paul Perron), Marie-Paule (Germain Lavoie), Anita (Gaston Fraser), Raymond (Gaston Labrecque), Lucette, Louis-Georges (France Croisette), Yvon (Denise Savard), Colette (Bernard Pelletier), Genevieve (Roger Germain), Clément (Ginette Malenfant), Judith, Aldas et Rose Hélène Ménard et plusieurs autres parents. Pour renseignements: 529-3371. 808403

DIONNE (Adrien) — A l'hôpital St-Sacrement, le 5 mai 1980, à l'âge de 21 ans, est décédé accidentellement Adrien Dionne, fils de M. Noël Dionne et de dame Gilberte Lajoie, demeurant à St-Gilbert comté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi à 15 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltee 560 boul. Dussault.

à 14h45 pour l'église St-Gilbert, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père, et sa mère, ses sœurs Linda, Micheline, Chantal, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. 808407

FALARDEAU (Roméo) — A l'hôpital Laval le 5 mai 1980 à l'âge de 73 ans est décédé M. Roméo Falardeau époux de Dame Marie-Blanche Perron, demeurant à St-Alban comté de Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi à 15h. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltee 264 rue Principale, St-Alban à 14h45 pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Gaetan (Alice Ouellet), Augustin (Marjolaine Gagné), Donald (Raymond Naud), ses petits-enfants, Yvon, Pascal, Cécilia, ses frères et sœurs, Lucienne (Mme Adrien Bertrand), Imelda (Mme Donat Leclerc), André (Alice Arcand), Mme Emilienne Tremblay, Emilien (Lucille Arcand), Catherine (Mme Alphonse Beaudet), Suzanne (Mme Roland Massicotte), Omer, Corinne (Mme Eugène Beaudet), plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

Lors d'un décès, parents et amis méritent votre gratitude. Publiez vos remerciements dans Le Soleil. 647-3311

GAGNE (Raynald)



A Cap-Rouge, le 2 mai 1980, à l'âge de 25 ans, est décédé Raynald Gagné, fils de M. et Mme Donat Gagné. Il demeurait à Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 mai à 10h30. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltee 1025 route de l'Eglise Ste-Foy.

à 10h15 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son père Donat, sa mère Alice, sa sœur Linda, ses frères: Donat senior, Michel, Alain et son grand-père: Donat Gagné; ses oncles, ses tantes: M. et Mme Hermidas Gervais, M. et Mme Gérard Marois, M. et Mme Paul Gagné, M. et Mme Fernand Joffe, M. et Mme Maurice Roy, M. et Mme Charles Dion, M. et Mme Maurice Dinel, M. Joseph Gagné, M. et Mme John Cayes, M. et Mme Georges Rinfret, M. Viateur Gauthier, M. et Mme Roland Lamontagne, Mme Juliette Bérubé, M. et Mme Roland Imbeault, Mme Marie Lise Gauthier, M. et Mme Roland Gauthier ainsi que sa nièce Sophie Gagné, les cousins, les cousines. 808427

GRENIER (Mgr Henri)



Au Centre hospitalier de l'université Laval, le 5 mai 1980, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé Mgr Henri Grenier, fils de feu Dosthée Grenier et de dame Basilique Langlois. Il demeurait chez les Pères du St-Sacrement. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 mai, en l'église St-Sacrement, à 10h. Départ de la Coop funéraire du Plateau 260 des Franciscains.

à 9h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux collègues. Selon ses dernières volontés, prière de ne pas envoyer de fleurs. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 808425

LAROCHE (Cécile) — A l'Accueil Notre-Dame-de-Beaupré, le 3 mai 1980, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Cécile Larouche, épouse de feu Armand Larouche. Les funérailles auront lieu mardi, le 6 mai, à 14h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc. 2258 avenue Larue Courville.

à 13h50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Paul-Armand Larouche, M. et Mme Maurice Larouche (Rolande Nadeau), M. et Mme Roland Larouche (Pierrette Grenier), M. Bernard Larouche, M. et Mme Raymond Larouche (Bernadette Gauthier), Mlle Christine Larouche, M. Clément Larouche, M. et Mme C.W. Hutcherson (Louise Larouche), M. et Mme Richard Larouche (Cécile Gariépy), sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Anna Vézina, Mlle Laurette Larouche, Mme Edith Tremblay, M. et Mme Philippe Larouche (Marguerite Pépin), Mme Thérèse Larouche, M. et Mme Paul-Emile Larouche (Yvonne Guillemette), M. Ladislav Larouche, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838. 808475

LAVALLEE (Sœur Marie-Anne) — Au monastère de l'Hôpital général, le 3 mai 1980, à l'âge de 85 ans et après 65 ans de vie religieuse, est décédée sœur Marie-Anne Lavalée (en religion sœur Ste-Anne), des Sœurs Augustines de la Miséricorde de Jésus. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai à 14h, en la chapelle du Monastère. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil en plus de la famille religieuse, ses sœurs et son beau-frère: sœur Célestine de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Mlle Jeannette Lavalée, M. et Mme Albert Morissette (Germaine), ainsi que de nombreux neveux et nièces. 702596

LOUBIER (Edgar) — A Québec, le 5 mai 1980, est décédé M. Edgar Loubier, fils de feu Philippe Loubier et de feu dame Céline Gilbert. Il demeurait au 788 rue Richelieu, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 mai à 10 heures. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltee 990, 1ère Avenue.

à 9h45 pour l'église St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil ses sœurs: Mme R.A. Massicotte, Mlle Anna Loubier, Mme Corinne Légaré, M. et Mme Marcel Ratté (Emilia), Mme Stanislas Veilleux, ses neveux et nièces: M. et Mme Jean-Paul Massicotte, M. et Mme Serge Ratté, M. et Mme Pierre-André Ratté, M. Gérard Gilbert, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces de l'extérieur. Pour renseignements: 529-3371. 808410

LEBLANC (Donat)



A Maria, le 3 mai 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Donat Leblanc, entrepreneur général, époux de dame Auréa Bussières. Il demeurait au 704 avenue Joffe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai 1980, à 10h. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltee 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église du St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, M. et Mme Raymond Leblanc (Thérèse Bouffard), M. et Mme Jean-Paul Leblanc (Denise Bussières), M. et Mme Jean-Guy Leblanc (Françoise Garneau), M. et Mme Hermann Lachance (Huguette), M. et Mme Raymond Roy (Yolande), M. et Mme Jean Coulombe (Gisèle), M. et Mme Jean-Pierre April (Lise), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 702543

MORNEAU (Gustave) — A l'Hôpital Notre-Dame de Fatima, La Pocatière, le 5 mai 1980, à l'âge de 84 ans et 11 mois, est décédé M. Gustave Morneau, époux de dame Bernadette Bougie. Il demeurait à St-Jean Port-Joli. Les funérailles auront lieu mercredi, 7 mai, à 10h30. Départ du salon funéraire Dubé 75 av. de Gaspé est St-Jean Port-Joli.

à 10h20 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses frères et sœurs Eugénie (Elzéar Gaudreau), Marie-Luce, Martine, Mélanie (Adrien Laurence), Robert, Georges, sa belle-sœur Mme Edmond Morneau (Rose Anna Lavoie), plusieurs neveux et nièces. 808907

NADEAU (Alphonse) — Au CHUL, le 4 mai 1980, à l'âge de 79 ans et 8 mois, est décédé M. Alphonse Nadeau, époux de feu dame Alexina Lepage. Il demeurait à Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai, à 14h. Départ de la résidence funéraire Benoit Desrochers & Fils Enr. 7563 Marie-Victorin Lotbinière.

à 13h50 pour l'église de Lotbinière et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Paul-Emile Beaudet (Yvonne), M. et Mme Roland Rivard (Pauline), M. et Mme Louis Nadeau (Roselle Laliberté), M. et Mme Paul-Henri Nadeau (Olivine Lavéque), M. et Mme Marcel Nadeau (Gertrude), sœur Jacqueline Nadeau, s.c.m., Mme Noël Nadeau (Raymonde Croteau), M. et Mme Marcel Nadeau (Noëlle Denis), M. et Mme Yvan Bernier (Denise), Mme Louise Lachaine, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses sœurs. 808479

ROBITAILLE (Jacques) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 5 mai 1980, à l'âge de 32 ans, est décédé accidentellement M. Jacques Robitaille, monteur de charpente, fils de M. Charles Robitaille et de dame Madeleine Huard. Il demeurait au 18 rue Jacques-Cartier St-Romuald. Les funérailles auront lieu jeudi le 8, à 10 heures. Départ du foyer funéraire Claude Marcoux Ltee 96 de la Fabrique, St-Romuald.

à 9h45 pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son amie Nicole Bédard, ses enfants: Kathleen, François, André, ses frères et sœurs, son beau-frère, Claudette, Daniel, M. et Mme Jean Denoncourt (Johanne), Evelyn, Simon, Mireille, et Serge. 808466

ROMPRE (Aline Dussault)



A Ste-Foy, Québec, le 4 mai 1980, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Aline Dussault épouse de feu Aristide Rompre,

demeurant autrefois à St-Ubalde, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu, mardi, le 6 mai, à 15h30. Départ du salon funéraire

Raymond Paré 138 St-Jacques St-Ubalde Comté Portneuf à 15h15 pour l'église St-Ubalde et de là au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Jean-Marc Rompre (Ginette Douville), Jeannette Rompre, M. et Mme Yvan Rompre (Gisèle Laramée), Pauline Rompre, M. et Mme Pierre-Paul Rompre (Juliette Gosselin), plusieurs petits-enfants, ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lorenzo Dussault (Rachel Pleau), M. et Mme Côme Rompre (Jeanne d'Arc Filteau), M. et Mme Jean-Jacques Filteau (Yolande Alain), Mme Simone Rompre-Dolbec, M. et Mme Stanislas St-Amant (Rosabelle Rompre), M. et Mme Dominique Rompre (Marguerite Fautaire), Mme Mariette Rompre-Phaneuf, M. et Mme Jean-Paul Campeau (Benoite Rompre), Marie-May Rompre, Mme Dolores Rompre-Therrien, Mme Yvette Gravel-Ruel, plusieurs neveux et nièces. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société canadienne de recherches sur le cancer. 804189

ROY (Germaine Filteau) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 2 mai 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Germaine Filteau, épouse de M. Léo Roy. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pauline (Jean-Guy Buteau), Edouard (Denise Couture), Paul-Emile, Diane (Jean Payette), son frère et ses sœurs Mme Evangéline Couture, Mme Yvonne Reimitz, M. et Mme Lionel Tanguay (Gemma), M. Marcel Filteau (Gisèle Vallières). Une messe à être célébrée samedi, en l'église Notre-Dame du Chemin. Son corps a été donné à l'université Laval. 808929

SAINT-MICHEL (Sr Yvonne) — A Québec le 4 mai 1980, à l'âge de 93 ans et après 65 ans de vie religieuse, est décédée Sr Yvonne Saint-Michel (Sr Marie du Saint-Esprit) des RRSS Hospitalières de Saint-Augustin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai 1980, à 11h. Départ du monastère des Augustines, 32 rue Charlevoix, pour la chapelle du monastère et de là au cimetière de la communauté sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee. Elle laisse dans le deuil son neveu et sa sœur, M. et Mme Jean Girard de Sainte-Foy. 808402

SYLVAIN (Jeannette Roussin) — A St-Patrice de Beauvoir, le 4 mai, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Jeannette Roussin, épouse de Euclide Sylvain. Elle demeurait au 137 St-David, St-Patrice. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 mai à 10h30. Départ de la résidence funéraire Napoléon Lambert & Fils 444 rue Principale.

à 10h15, pour l'église de St-Patrice, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses filles, Monique (Mme Georges Fortier), Lisette (Mme Jean-Marc Roy), ses petits-enfants, Brigitte, Mireille, Normand, Martine, son frère, beaux-frères et belles-sœurs. 808975

TURCOTTE (Joseph-A.)



A Québec, le 4 mai 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Auguste Turcotte, ex-employé de la Défense nationale, époux de dame Rosanne Paradis. Il demeurait au 1695 rue Hardy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai à 11h en l'église St-Pascal-de-Maizerets et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltee.

Selon les volontés du défunt, il ne sera pas exposé. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Gilles Gagnon (Jacqueline), M. et Mme Jean Turcotte (Monique Bisson), ses petits-enfants: Lyne, Marie et Louis Gagnon, André, Lucie et Edith Turcotte; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Dr et Mme Hector Turcotte, M. et Mme Pierre Turcotte, Mlle Marie Turcotte, M. et Mme Laval Paradis, Sr Bernadette Paradis, Sr Mathilde Paradis, Mlle M-Jeanne Paradis, ainsi que ses neveux et nièces. La famille recevra les sympathies à l'église avant le service à compter de 10h. 702595

VEILLETTE (Barnabé) — A Shawinigan, le 4 mai 1980, est décédé à l'âge de 67 ans et 9 mois, M. Barnabé Veillette, époux de Marie-Ange Ayotte, demeurant à 189 4ème Rue, Shawinigan. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai, en l'église St-Bernard à 15h. La dépouille mortelle sera exposée à la résidence funéraire

Jean Carboneau 343 4ème Rue Shawinigan

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denise mariée à Renaud Santerre de Québec, Laurette, mariée à Reynald Borge de Shawinigan-Sud, Céline, mariée à Jacques Buteau de Québec, René marié à Micheline Pichette de Shawinigan-Sud, Jocelyn de Shawinigan, son père Albéric Veillette de S-Séverin, sa sœur Sr Germaine Veillette du S.S.J.M. de Montréal, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Gérard Veillette de Shawinigan, Sr Clémence Ayotte S.M. de Montréal, M. et Mme Séverie Ayotte de Hérouxville, Mme Serrille Ayotte de Shawinigan, Mme Arcade Ayotte de Shawinigan, M. France Ayotte de St-Séverin, ses petits-enfants: José, Nathalie, Pierre-Yves, Sébastien, Patrice et Martin ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 805180

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

CARRIER née Duchesneau (Cécile) — En l'église de l'Antienne-Lorette, le 7 mai, à 19h15, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Carrier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 808205

GARON (Thérèse Paquet) — Samedi, le 10 mai 1980, à 16h, en l'église St-Edmond de Stoneham, sera chanté le service anniversaire de dame Thérèse Paquet-Garon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 808696

LAVOIE (Marie-Aimée) — Samedi le 10 mai à 17h, en l'église St-Joseph de Sept-Îles, sera chantée une messe anniversaire à la douce mémoire de Marie-Aimée Fillion, épouse de Eugène Lavoie. 802477

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à St-Antoine pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme R.T. 808157

REMERCIEMENTS à Saint-Jude pour faveur obtenue. M.A.M.D. 808156

SERVICES SPECIAUX

Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739 70949

en toute simplicité

687-1437

L'EYSE FLEURS

1335 Chemin Ste-Foy St-Sacrement

709540

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561 808178

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de .20 du minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Protection pour la fille de Muskie

ORONO, Maine (AFP) — La police assure depuis hier, la protection de Martha Muskie, 21 ans, la plus jeune fille du secrétaire d'Etat désigné Edmond Muskie, à laquelle des menaces ont été adressées téléphoniquement "par des Iraniens", selon un responsable de l'université du Maine.

Martha Muskie étudie la sociologie à cette université où sont également inscrits dix-sept étudiants iraniens.

Au Congo matérialiste

Le pape rappelle la mission de l'Eglise

BRAZZAVILLE (AFP) — Le pape Jean-Paul II a été accueilli chaleureusement hier en République populaire du Congo, seconde étape de son voyage, où il a rappelé la mission d'évangélisation de l'Eglise et évoqué les rapports entre l'Eglise et l'Etat dans un pays prônant une idéologie révolutionnaire et matérialiste.

"Que Dieu bénisse le Congo", telles furent les premières paroles du souverain pontife à Brazzaville à sa

descente du traversier congolais venant de Kinshasa. Le président congolais Sassou Nguesso, venu pour l'accueillir, lui a rendu hommage pour "sa sensibilité face aux injustices aiguës qui sévissent dans nombre de pays", avant de souligner l'importance du "dialogue constructif et bénéfique" entre l'Eglise et l'Etat congolais.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient massées tout au long du

parcours entre l'embarcadere et la cathédrale Emile Blayenda, dans un ordre et une discipline qui contrastaient singulièrement avec la bousculade zairoise, qui dimanche avait fait neuf morts et plusieurs blessés.

Message de soutien

A la cathédrale, le pape, après s'être recueilli sur la tombe du cardinal Emile Blayenda, assaini il y a trois ans, a adressé aux prêtres, religieux et séminaristes congolais, et à ceux venus d'autres pays africains, un message de soutien pour leur "labeur quotidien si méritoire".

Puis Jean-Paul II s'est adressé au clergé tchadien: "Que Dieu vous aide à panser les plaies et à guérir les cœurs, qu'il vous donne la paix".

Le pape a ensuite rendu une visite de courtoisie au président Denis Sassou Nguesso à qui il a assuré que l'Etat pouvait compter sur la collaboration loyale de l'Eglise "des lors qu'il s'agit de servir l'homme et de contribuer à son progrès intégral".

Le pape a souhaité que le dialogue au sujet du service de l'homme se poursuive d'une manière plus fréquente et plus approfondie aussi bien entre l'Eglise et l'Etat qu'entre le Saint-Siège et les autorités de la République.

Jean-Paul II a quitté Brazzaville à 13h40 GMT pour Kisangani (Zaire), où il a passé la nuit. Il poursuit aujourd'hui sa tournée africaine en se rendant à Nairobi, au Kenya.



C'est par une chaleur torride, propre à l'Equateur, que le pape Jean-Paul II a célébré la messe en plein air, hier, à Brazzaville (Congo).

Caramanlis élu président

ATHENES (AFP) — Avec l'élection hier, du premier ministre grec Constantinos Caramanlis à la présidence de la République va prendre fin une période d'incertitude qui menaçait de paralyser la vie politique et économique de la Grèce, estime-t-on généralement à Athènes.

M. Caramanlis, qui fait figure en Grèce de "sauveur de la démocratie", après le régime des colonels qui avait duré de 1967 à 1974, a accepté de passer sous les fourches caudines parlementaires pour se faire porter à la plus

haute magistrature. On sait en effet, de sources très proches de lui, qu'il aurait souhaité être élu à une forte majorité pour confirmer sa conception d'un président au-dessus des partis. Cette majorité aurait dû avoisiner les 200 voix — soit les deux tiers des suffrages parlementaires requis pour les deux premiers tours de scrutin. L'assemblée nationale ne lui a pas donné cette satisfaction et c'est par 183 voix seulement qu'il a été porté sur les pavés présidentiels.

M. Caramanlis, qui s'est toujours défendu de vouloir

jouer le rôle d'"homme de la providence", avait renoncé à faire dissoudre le parlement et à se lancer dans une campagne électorale sur le thème de "Caramanlis pour président" qui aurait subordonné le référendum.

Un des derniers actes du premier ministre Caramanlis a été de rendre hommage au maréchal Tito dans lequel il voyait un des piliers de la politique d'indépendance et de bon voisinage que lui-même préconise pour les balkans dans l'intérêt de la paix en Europe.

Carter et Reagan presque invincibles

WASHINGTON (AFP) — Les deux favoris de la course à la Maison-Blanche, le président Jimmy Carter, du côté démocrate, et l'ancien gouverneur conservateur de Californie, Ronald Reagan, du côté républicain, devraient sortir pratiquement invincibles des quatre élections primaires qui auront lieu aujourd'hui dans trois Etats, l'Indiana, la Caroline du Nord et le Tennessee, ainsi qu'à Washington, la capitale fédérale.

Après les consultations électorales de samedi et de dimanche, il ne manque plus au président Carter qu'un peu plus de 500 délégués (sur les 1,666 nécessaires pour être sûr de décrocher l'investiture de son parti à la convention nationale du mois d'août à New York.

Or, il est favori dans l'Indiana (80 délégués en jeu), en Caroline du Nord (69 délégués) et dans le Tennessee (55 délégués). Le seul endroit où Kennedy peut espérer faire un bon score est la ville de Washington, peuplée à 70 pour 100 de Noirs. Il n'y a cependant pas obtenu le soutien précieux de Marion Barry, le maire de la ville, qui a préféré se rallier au président Carter.

Par-delà les primaires d'aujourd'hui, l'adversaire du président sortant pense surtout aux grands Etats industriels à forte population, comme la Californie, l'Ohio et le New Jersey, où les primaires auront lieu le 3 juin.

espère y faire un bon score pour se présenter dans les meilleures conditions possibles à la convention nationale, mais Carter peut désormais compter sur presque deux fois plus de délégués que lui.

Du côté républicain, la confiance de Ronald Reagan a été quelque peu ébranlée samedi par le bon score de son rival, l'ancien diplomate et directeur de la CIA George Bush, dans le Texas. Mais il compte bien effacer par une série de victoires cette mauvaise impression. Il ne man-

que à M. Reagan qu'un peu plus de 350 délégués sur les 998 nécessaires pour être certain de la victoire.

Dans l'Indiana, qui envoie 54 délégués à la convention nationale du parti, comme en Caroline du Nord (40 délégués) ou dans le Tennessee (32 délégués), Reagan est favori.

M. Bush pourra se consoler dans la victoire (14 délégués en jeu) qu'il est assuré de remporter à Washington: M. Reagan ne s'y présente pas.

Ouganda: politique interdite

KAMPALA (AP) — Le gouvernement ougandais a ordonné à la police de veiller à l'interdiction de toute activité politique dans le pays jusqu'aux élections législatives prévues pour le mois de décembre.

Le parlement a d'ores et déjà décidé que seul le Front

de libération nationale de l'Ouganda (UNLF) pourra présenter des candidats.

Tous les rassemblements politiques sont interdits sauf accord de l'UNLF.

Cette décision a été prise après l'annonce par deux des partis du pays, le Congrès du peuple ougandais de l'ancien président Milton Obote et le Parti démocratique du professeur Yusufo Lule, de leur intention de tenir des congrès et de présenter des candidats.

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

AVIS DE DÉCÈS

BISSONNETTE (Giovanna Dauverchain) — A Québec, le 3 mai 1980, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Giovanna Dauverchain, épouse de M. Raymond Bisssonnette. Elle demeurait au 7210 avenue Delisle, Charlesbourg. Selon les vœux de la défunte, elle ne sera pas exposée et sera inhumée à la maison Lépine-Cloutier. L'enterrement aura lieu le 10 mai 1980, à 15h, en l'église Sainte-Marie-Goretti. Elle laisse dans le deuil son époux, ses deux fils et belles-filles: M. et Mme Bernard Bisssonnette, M. et Mme Gaëtan Bisssonnette (Géraldine Amyot), sa sœur, ses frères et sa belle-sœur: M. et Mme A. D. Gasson (Lucienne), M. et Mme Jean-Paul Bisssonnette (Gabrielle Samson), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Que vos offrandes se traduisent par un don à une société de bienfaisance. 800413

CARON (Joseph-Louis) (Pit) — A Québec, le 4 mai 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph-Louis (Pit) Caron, époux de feu dame Cécile Paré. Il demeurait au 318, 4e Rue, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 mai 1980, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue.

à 9h45 pour l'église St-Charles de Limoulin et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses frères, sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: M. et Mme Edouard Caron (Juliette Leclerc), M. et Mme Rosalie Caron (Marie-Ange Bolduc), M. et Mme Albert Caron (Irene Bélanger), M. et Mme Joseph Breton (Eva), Mme Marie Caron, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. N.B. L'avant-dernière funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations: 529-9221 800416

COULOMBE (Joseph-Charles)



A Sainte-Foy, le 5 mai 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph-Charles Coulombe, époux en 2es noces de feu dame Edwidge Tremblay et en 2es noces de dame Ozina Joly. Il demeurait au 4949 A rue des Landes, Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu jeudi, le 8 mai 1980, à 10h. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltée 2815 chemin des Quatre-Bourgeois

à 9h45 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Ménézière (Desnoyers), Joseph (Albertine Verville), Floriant (Yvonne Boily), Almas (Gertrude Perron), Jeanne (Paul Perron), Marie-Paul (Germain Lavoie), Anita (Gaston Fraser), Raymond (Gaston Fraser), Lucette, Louis-Georges (France Croisette), Yvon (Denise Savard), Colette (Bernard Pelletier), Geneviève (Roger Germain), Clément (Roger Malenfant), Judith, Aldas et Rose Hélène Ménard et plusieurs autres parents. Pour renseignements: 529-3371. 800415

DIONNE (Adrien) — A l'hôpital St-Sacrement, le 5 mai 1980, à l'âge de 21 ans, est décédé accidentellement Adrien Dionne, fils de M. Noël Dionne et de dame Gilberte Lajoie, demeurant à St-Gilbert comté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi à 15 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée 950 boul. DuSault

St-Marc Des Carrières à 14h40 pour l'église St-Gilbert, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son père, et sa mère, ses sœurs Linda, Micheline, Chantal, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. 800417

FALARDEAU (Roméo) — A l'hôpital Laval le 5 mai 1980 à l'âge de 73 ans est décédé M. Roméo Falardeau époux de Dame Marie-Blanche Perron, demeurant à St-Alban comté de Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi à 15h. Départ de la résidence funéraire Guy Denis Ltée 264 rue Principale, St-Alban à 14h45 pour l'église St-Alban et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse ses enfants, Gaëtan (Alice Ouellet), Augustin (Marjolaine Gagné), Donald (Raymonde Naud), ses petits-enfants, Yvon, Pascal, Cynthia, ses frères et sœurs, Lucienne (Mme Adrien Bertrand), Imelda (Mme Donat Leclerc), André (Alicia Arcand), Mme Emilienne Tremblay, Emilie (Lucille Arcand), Catherine (Mme Alphonse Beaudet), Suzanne (Mme Roland Massicotte), Omer, Corinne (Mme Eugène Beaudet), plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. 800418

Lors d'un décès, parents et amis méritent vos remerciements dans Le Soleil.

GAGNE (Raynald)



A Cap-Rouge, le 2 mai 1980, à l'âge de 25 ans, est décédé Raynald Gagné, fils de M. et Mme Donat Gagné. Il demeurait à Cap-Rouge. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 mai à 10h30. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Eglise Ste-Foy

à 10h15 pour l'église St-Félix de Cap-Rouge, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son père Donat, sa mère Alice, sa sœur Linda, ses frères: Donat senior, Michel, Alain et son grand-père: Donat Gagné; ses oncles, ses tantes: M. et Mme Hermida Gervais, M. et Mme Gérard Marois, M. et Mme Paul Gagné, M. et Mme Fernand Gagné, M. et Mme Maurice Roy, M. et Mme Charles Dion, M. et Mme Maurice Diné, M. Joseph Gagné, M. et Mme John Cayes, M. et Mme Georges Rinfret, M. Viator Gauthier, M. et Mme Roland Lamontagne, Mme Juliette Bérubé, M. et Mme Roland Imbeault, Mme Marie Lise Gauthier, M. et Mme Roland Gauthier ainsi que sa nièce Sophie Gagné, les cousins, les cousines. 800421

GRENIER (Mgr Henri)



Au Centre hospitalier de l'Université Laval, le 5 mai 1980, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé Mgr Henri Grenier, fils de feu Dositheé Grenier et de dame Basile Langlois. Il demeurait chez les Pères du St-Sacrement. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 mai, en l'église St-Sacrement, à 10h. Départ de la

Coop funéraire du Plateau 260 des Franciscains à 9h45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces et de nombreux collègues. Selon ses dernières volontés, prière de ne pas envoyer de fleurs. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 800425

LAROCHE (Cécile) — A l'Académie Notre-Dame-de-Beaupré, le 3 mai 1980, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Cécile Larouche, épouse de feu Armand Larouche. Les funérailles auront lieu mardi, le 6 mai, à 14h. Départ de la résidence funéraire F-X Bouchard Inc. 2258 avenue Larue Courville

à 13h50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Paul-Armand Larouche, M. et Mme Maurice Larouche (Rolande Nadeau), M. et Mme Roland Larouche (Pierrette Grenier), M. Bernard Larouche, M. et Mme Raymond Larouche (Bernadette Gauthier), Mlle Christine Larouche, M. Clément Larouche, M. et Mme C.W. Hutcherson (Louise Larouche), M. et Mme Richard Larouche (Cécile Gariépy); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Anna Vézina, Mlle Laurette Larouche, Mlle Edith Tremblay, M. et Mme Philippe Larouche (Marguerite Pénin), Mme Thérèse Larouche, M. et Mme Paul-Emile Larouche (Yvonne Guillemette), M. Laclais Larouche, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838. 800426

LAVALLEE (Sœur Marie-Anne) — Au monastère de l'Hôpital général, le 3 mai 1980, à l'âge de 85 ans et après 65 ans de vie religieuse, est décédée sœur Marie-Anne Lavalée (en religion sœur Ste-Anne), des Sœurs Augustines de la Miséricorde de Jésus. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai à 14h, en la chapelle du Monastère. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée

Elle laisse dans le deuil en plus de la famille religieuse, ses sœurs et son beau-frère: sœur Célestine de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, Mlle Jeannette Lavalée, M. et Mme Albert Morissette (Germaine), ainsi que de nombreux neveux et nièces. 792599

LOUBIER (Edgar) — A Québec, le 5 mai 1980, est décédé Edgar Loubier, fils de feu Philippe Loubier et de feu dame Céline Richelieu. Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 mai à 10 heures. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue

à 9h45 pour l'église St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil ses sœurs: Mme R.A. Massicotte, Mlle Anna Loubier, Mme Corinne Légaré, M. et Mme Marcel Ratté (Emilia), Mme Stanislas Veilleux, ses neveux et nièces: M. et Mme Jean-Paul Massicotte, M. et Mme Serge Ratté, M. et Mme Pierre André Ratté, M. Gérard Gilbert, ainsi que plusieurs autres neveux et nièces de l'extérieur. Pour renseignements: 529-3371. 800410

LEBLANC (Donat)



A Maria, le 3 mai 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Donat Leblanc, entrepreneur général, époux de dame Auréa Bussières. Il demeurait au 704 avenue Joffe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai 1980, à 10h. Départ du foyer funéraire Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois

à 9h45 pour l'église du St-Sacrement, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil son épouse, M. et Mme Raymond Leblanc (Thérèse Bouffard), M. et Mme Jean-Paul Leblanc (Denise Bussières), M. et Mme Jean-Guy Leblanc (Françoise Garneau), M. et Mme Hermann Lachance (Huguette), M. et Mme Raymond Roy (Yolande), M. et Mme Jean-Coulombe (Gisèle), M. et Mme Jean-Pierre April (Lise), ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 792543

MORNEAU (Gustave) — A l'hôpital Notre-Dame de Fatima, La Pocatière, le 5 mai 1980, à l'âge de 84 ans et 11 mois, est décédé M. Gustave Morneau, époux de dame Bernadette Bougie. Il demeurait à St-Jean Port-Joli. Les funérailles auront lieu mercredi, 7 mai, à 10h30. Départ du salon funéraire

Dubé 75 av. de Gaspé est St-Jean Port-Joli à 10h20 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse, ses frères et sœurs Eugénie (Elzéar Gaudreau), Marie-Luce, Martine, Mélanie (André Laurence), Robert, Georges, sa belle-sœur, Mme Edmond Morneau (Rose-Anna Lavoie), plusieurs neveux et nièces. 800427

NADEAU (Alphonse) — Au CHUL, le 4 mai 1980, à l'âge de 79 ans et 8 mois, est décédé M. Alphonse Nadeau, époux de feu dame Alexina Lepage. Il demeurait à Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai, à 14h. Départ de la résidence funéraire Benoit Desrochers & Fils Enr. 7563 Marie-Victoria Lotbinière

à 13h50 pour l'église de Lotbinière et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Paul-Emile Beaudet (Yvonne), M. et Mme Roland Rivard (Pauline), M. et Mme Louis Nadeau (Roselle Laliberté), M. et Mme Paul-Henri Nadeau (Olivine Lévesque), M. et Mme Marcel Gravel (Gertrude), sœur Jacqueline Nadeau, s.c.i.m., Mme Noël Nadeau (Raymonde Croteau), M. et Mme Marcel Nadeau (Noëlle Denis), M. et Mme Yvon Bernier (Denise), Mme Louise Lachapelle, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses sœurs. 800428

ROBITAILLE (Jacques) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 5 mai 1980, à l'âge de 32 ans, est décédé accidentellement M. Jacques Robitaille, monteur de charpente, fils de M. Charles Robitaille et de dame Madeleine Huard. Il demeurait au 18 rue Jacques-Cartier St-Romuald. Les funérailles auront lieu jeudi le 8, à 10 heures. Départ du foyer funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique, St-Romuald

à 9h45 pour l'église de St-Romuald, et de là au cimetière. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Gilles Gagnon (Jacqueline), M. et Mme Jean Turcotte (Monique Bisson), ses petits-enfants: Lyne, Marie et Louis Gagnon, André, Lucie et Edith Turcotte; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Dr et Mme Hector Turcotte, Mlle Marie Turcotte, M. et Mme Michel Morneau, M. et Mme Laval Paradis, Sr Bernadette Paradis, M. et Mme Jean-Baptiste Paradis, Sr Mathilde Paradis, Mlle M-Jeanne Paradis, ainsi que ses neveux et nièces. La famille recevra les sympathies à l'église avant le service à compter de 10h. 792598



ROMPRE (Aline Dussault) A Ste-Foy, Québec, le 4 mai 1980, à l'âge de 52 ans, est décédée dame Aline Dussault épouse de feu Aristide Rompré,

demeurant autrefois à St-Ubalde, comté Portneuf. Les funérailles auront lieu, mardi, le 6 mai, à 15h30. Départ du salon funéraire Raymond Paré 138 St-Jacques St-Ubalde Comté Portneuf

à 15h15 pour l'église St-Ubalde et de là au cimetière paroissial. La défunte laisse dans le deuil, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Jean-Mar Rompré (Ginette Douville), Jeannette Rompré, M. et Mme Yvan Rompré (Gisèle Laramée), Pauline Rompré, M. et Mme Pierre-Paul Rompré (Juliette Gosselin); plusieurs petits-enfants, ses frères, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lorenzo Dussault (Rachel Pleau), M. et Mme Côme Rompré (Jeanne d'Arc Filteau), M. et Mme Jean-Jacques Filteau (Yolande Alain), Mme Simone Rompré-Dolbec, M. et Mme Stanislas (Rosabelle Rompré), M. et Mme Dominique Rompré (Marguerite Fautrier), Mme Mariette Rompré-Phaneuf, M. et Mme Jean-Paul Campeau (Benoite Rompré), Marie-May Rompré, Mme Dolorès Rompré-Therrien, Mme Yvette Gravel-Ruel, plusieurs neveux et nièces. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à la Société canadienne de recherches sur le cancer. 800429

ROY (Germaine Filteau) — A l'hôpital St-Sacrement, le 2 mai 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Germaine Filteau, épouse de M. Léo Roy. Elle demeurait à Québec. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pauline (Jean-Guy Buteau), Edouard (Denise Couture), Paul-Emile, Diane (Jean Payette), son frère et ses sœurs Mme Evangéline Couture, Mme Yvonne Reimetz, M. et Mme Lionel Tanguay (Gemma), M. et Marcel Filteau (Gisèle Vallières). Une messe a été célébrée samedi, en l'église Notre-Dame du Chemin. Son corps a été donné à l'université Laval. 800430

SAINT-MICHEL (Sr Yvonne) — A Québec le 4 mai 1980, à l'âge de 93 ans et après 65 ans de vie religieuse, est décédée Sr Yvonne Saint-Michel (Sr Marie du Saint-Esprit) des RRSS Hospitalières de Saint-Augustin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai 1980, à 11h. Départ du monastère des Augustines, 32 rue Charlevoix, pour la chapelle du monastère et de là au cimetière de la communauté Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil son neveu et sa nièce, M. et Mme Jean Girard de Sainte-Foy. 800432

SYLVAIN (Jeannette Roussin) — A St-Patrice de Beauvoir, le 4 mai, à l'âge de 58 ans, est décédée dame Jeannette Roussin, épouse de Euclide Sylvain. Elle demeurait au 137 St-David, St-Patrice. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 mai à 10h30. Départ de la résidence funéraire

Napoléon Lambert & Fils 444 rue Principale à 10h15, pour l'église de St-Patrice, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son époux, ses filles, Monique (Mme Georges Fortier), Lisette (Mme Jean-Marc Roy), ses petits-enfants, Brigitte, Mireille, Normand, Martine, son frère, beaux-frères et belles-sœurs. 800433

TURCOTTE (Joseph-A.)



A Québec, le 4 mai 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Auguste Turcotte, ex-employé de la Défense nationale, époux de dame Rosanne Paradis. Il demeurait au 1885 rue Bardy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai à 11h en l'église St-Pascal-de-Maizerets et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée

Selon les vœux de la défunte, il ne sera pas exposé. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Gilles Gagnon (Jacqueline), M. et Mme Jean Turcotte (Monique Bisson), ses petits-enfants: Lyne, Marie et Louis Gagnon, André, Lucie et Edith Turcotte; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Dr et Mme Hector Turcotte, Mlle Marie Turcotte, M. et Mme Michel Morneau, M. et Mme Laval Paradis, Sr Bernadette Paradis, M. et Mme Jean-Baptiste Paradis, Sr Mathilde Paradis, Mlle M-Jeanne Paradis, ainsi que ses neveux et nièces. La famille recevra les sympathies à l'église avant le service à compter de 10h. 792598

VEILLETTE (Barnabé) — A Shawinigan, le 4 mai 1980, est décédé à l'âge de 67 ans et 9 mois, M. Barnabé Veillette, époux de Marie-Ange Ayotte, demeurant à 189 4ème Rue, Shawinigan. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 mai, en l'église St-Bernard à 15h. La dépouille mortelle sera exposée à la résidence funéraire

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

Jean Carboneau 343 4ème Rue Shawinigan

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Denise mariée à Renaud Santerre de Québec, Laurette, mariée à Reynald Borge de Shawinigan-Sud, Céline, mariée à Jacques Buteau de Québec, René marié à Micheline Pichette de Shawinigan-Sud, Jocelyne de Shawinigan, son père Albéric Veillette de St-Séverin, sa sœur Sr Germaine Veillette du S.S.M. de Montréal, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Gérard Veillette de Shawinigan, Sr Clémentine Ayotte S.M. de Montréal, M. et Mme Sèvre Ayotte de Hérouxville, Mme Servile Ayotte de Shawinigan, M. France Ayotte de Shawinigan, Mme Conrad Ayotte de St-Séverin, ses petits-enfants: José, Nathalie, Pierre-Yves, Sébastien, Patrice et Martin ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 800436

SERVICES ANNIVERSAIRES

CARRIER née Duchesneau (Cécile) — En l'église de l'Ancein-Lorette, le 7 mai, à 19h15, sera célébré le service anniversaire de dame Cécile Carrier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 800435

GARON (Thérèse Paquet) — Samedi, le 10 mai 1980, à 16h, en l'église St-Edmond de Stoneham, sera chanté le service anniversaire de dame Thérèse Paquet-Garon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 800436

LAVOIE (Marie-Aimée) — Samedi le 10 mai à 17h, en l'église St-Joseph de Ste-Flève, sera chantée une messe anniversaire à la douce mémoire de Marie-Aimée Fillion, épouse de Eugène Lavoie. 800437

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS à St-Antoine pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Mme R.T. 800438

REMERCIEMENTS à Saint-Jude pour faveur obtenue. M.A.M.D. 800439

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES Orchidée Fleuriste 1068 av. Cartier, 529-0739. 790440

en toute simplicité 687-1437 L'ÉLYSÉE FLEURS 1335 Chemin Ste-Foy St-Sacrement 790440

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1335 Avenue, Québec, 524-1361. 800441

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour. 647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7,00, avec photo minimum \$32,00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Protection pour la fille de Muskie

ORONO, Maine (AFP) — La police assure depuis hier, la protection de Martha Muskie, 21 ans, la plus jeune fille du secrétaire d'Etat désigné Edmund Muskie, à laquelle des menaces ont été adressées téléphoniquement "par des Irlandais", selon un responsable de l'université du Maine.

Martha Muskie étudie la sociologie à cette université, où sont également inscrits dix-sept étudiants irlandais. Un autre responsable de l'université a traité toute l'affaire de "plaisanterie d'étudiants".

Au Congo matérialiste

Le pape rappelle la mission de l'Eglise

BRAZZAVILLE (AFP) — Le pape Jean-Paul II a été accueilli chaleureusement hier en République populaire du Congo, seconde étape de son voyage, où il a rappelé la mission d'évangélisation de l'Eglise et évoqué les rapports entre l'Eglise et l'Etat dans un pays prônant une idéologie révolutionnaire et matérialiste.

"Que dieu bénisse le Congo", telles furent les premières paroles du souverain pontife à Brazzaville, à sa

descente du traversier congolais venant de Kinshasa. Le président congolais Sassou Nguesso, venu pour l'accueillir, lui a rendu hommage pour "sa sensibilité face aux injustices aiguës qui sévissent dans nombre de pays", avant de souligner l'importance du "dialogue constructif et bénéfique" entre l'Eglise et l'Etat congolais.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient massées tout au long du

parcours entre l'embarcadere et la cathédrale Emile Blayenda, dans un ordre et une discipline qui contrastaient singulièrement avec la bousculade zairoise, qui dimanche avait fait neuf morts et plusieurs blessés.

Message de soutien

A la cathédrale, le pape, après s'être recueilli sur la tombe du cardinal Emile Blayenda, assassiné il y a trois ans, a adressé aux prêtres, religieux et séminaristes congolais, et à ceux venus d'autres pays africains, un message de soutien pour leur "labeur quotidien si méritoire".

Puis Jean-Paul II s'est adressé au clergé tchadien: "Que Dieu vous aide à penser les plaies et à guérir les cœurs, qu'il vous donne la paix".

Le pape a ensuite rendu une visite de courtoisie au président Denis Sassou Nguesso à qui il a assuré que l'Etat pouvait compter sur la collaboration loyale de l'Eglise "des lors qu'il s'agit de servir l'homme et de contribuer à son progrès intégral".

Le pape a souhaité que le dialogue au sujet du service de l'homme se poursuive d'une manière plus fréquente et plus approfondie aussi bien entre l'Eglise et l'Etat qu'entre le Saint-Siège et les autorités de la République.

Jean-Paul II a quitté Brazzaville à 13h40 GMT pour Kisangani (Zaire), où il a passé la nuit. Il poursuit aujourd'hui sa tournée africaine en se rendant à Nairobi, au Kenya.



C'est par une chaleur torride, propre à l'Equateur, que le pape Jean-Paul II a célébré la messe en plein air, hier, à Brazzaville (Congo).

Caramanlis élu président

ATHENES (AFP) — Avec l'élection hier, du premier ministre grec Constantin Caramanlis à la présidence de la République va prendre fin une période d'incertitude qui menaçait de paralyser la vie politique et économique de la Grèce, estime-t-on généralement à Athènes.

M. Caramanlis, qui fait figure en Grèce de "sauveur de la démocratie", après le régime des colonels qui avait duré de 1967 à 1974, a accepté de passer sous les fourches caudines parlementaires pour se faire porter à la plus

haute magistrature. On sait en effet, de sources très proches de lui, qu'il aurait souhaité être élu à une forte majorité pour confirmer sa conception d'un président au-dessus des partis. Cette majorité aurait dû avoisiner les 200 voix — soit les deux tiers des suffrages parlementaires requis pour les deux premiers tours de scrutin. L'Assemblée nationale ne lui a pas donné cette satisfaction et c'est par 183 voix seulement qu'il a été porté sur les pavois présidentiels.

M. Caramanlis, qui s'est toujours défendu de vouloir

jouer le rôle d'homme de la providence", avait renoncé à faire dissoudre le parlement et à se lancer dans une campagne électorale sur le thème de "Caramanlis pour président" qui aurait subordonné le référendum.

Un des derniers actes du premier ministre Caramanlis a été de rendre hommage au maréchal Tito dans lequel il voyait un des piliers de la politique d'indépendance et de bon voisinage que lui-même prônait pour les balkans dans l'intérêt de la paix en Europe.

télévision

CFR (Canal 11) Rimouski-Sept-Isles		18.07 Nouvelles régionales 18.28 Nouvelles du sport 18.36 Actualités nationales 19.00 Le monde merveilleux de Disney	16.30 Place du fondateur 17.00 Cosmos 1999
MARDI 6 MAI		20.00 La soirée du hockey 22.30 Téléjournal national 23.00 Météo 23.05 L'opinion 23.11 Téléjournal régional 23.18 Nouvelles du sport 23.28 Rencontres: "Jean-Claude Renard" 23.58 Cinéma: "Catlow" 01.29 Téléjournal et météo.	CHAU (Canal 5) Carleton Place MERCREDI 7 MAI 08.45 Mire et musique 08.58 Ouverture 09.00 En mouvement 09.15 L'évangile en papier 09.30 Animagerie 09.45 Tam Tam 10.00 Passe-partout 10.30 Magazine-express 11.00 Au fil de la semaine 11.30 Coup d'oeil 12.00 L'événement 12.30 Les coqueluches 13.31 Téléjournal 13.36 Femme d'aujourd'hui 14.31 Le temps de vivre 16.00 Bobino 16.50 Place du fondateur 17.00 Cosmos 1999
MERCREDI		09.00 En mouvement 09.15 L'évangile en papier 09.30 Animagerie 09.45 Tam Tam 10.00 Passe-partout 10.30 Magazine-express 11.00 Au fil de la semaine 11.30 Madame et son fantôme 12.00 Action sante 12.30 Les coqueluches 13.31 Téléjournal 13.36 Femme d'aujourd'hui 14.31 Le temps de vivre 16.00 Bobino 16.50 Place du fondateur 17.00 Cosmos 1999	CHAU (Canal 5) Carleton Place 18.00 Maritimes d'aujourd'hui 18.20 Ce soir — Téléjournal 18.30 Le quotidien 19.00 Les Brillants 19.30 Race de monde 20.01 Les Grands Films 22.00 Shirley Thérèse 22.30 Téléjournal Nat. Inter. et Prov. 22.53 Météo 23.04 L'opinion 23.10 Dernière édition 23.17 Nouvelles du sport 23.27 Reflets d'un pays 00.27 Cinéma: "Le mépris".
CJBR (Canal 3) Rimouski		MARDI 6 MAI 00 Ce soir — Régional (local) 06 Ce soir — National 10 Le monde merveilleux de Disney 11 Soirée du hockey 11 Téléjournal Nat. et Inter. 15 L'opinion 11 Téléjournal régional (local) 18 Nouvelles du sport 18 Rencontres 18 Cinéma: "Catlow".	CMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup MARDI 6 MAI 18.00 Manchettes nationales et régionales 19.00 Ce soir — Régional 18.28 Nouvelles du sport 18.36 Résumé des émissions de la soirée 18.36 Ce soir — Actualités nationales 19.00 Walt Disney 20.00 La soirée du hockey 22.31 Téléjournal Nat. et Inter. 23.00 Météo 23.05 L'opinion 23.11 Téléjournal régional 23.18 Nouvelles du sport 23.28 Rencontres: "Jean-Claude Renard" 23.58 Cinéma: "Catlow".
MERCREDI		00 En mouvement 15 L'évangile en papier 09 Animagerie 15 Tam Tam 6 Passe-partout 0 Magazine-express 0 Au fil de la semaine 10 Madame et son fantôme 0 Action sante 0 Les coqueluches 1 Téléjournal 6 Femme d'aujourd'hui 11 Le temps de vivre 0 Bobino 0 Place du fondateur 0 Cosmos 1999	MERCREDI 18.00 Edition 2 18.30 Les tannants 19.20 Le clan Beaulieu 20.00 Hunter 21.00 Hawaii 5-0 22.00 Shirley 22.30 La Quotidienne 23.11 Les nouvelles TVA 23.00 Sports 23.10 Météo 23.25 Film-Dix: "Joanna"
CBGAT (Canal 9) Matane		MARDI 6 MAI 00 Nouvelles nationales	MERCREDI 07.00 Dessins animés 07.15 Gronigo et Cie 07.45 Le 745 09.00 Bonjour le monde 10.00 Votre amie Suzanne 11.15 Saturnin, le petit canard 11.30 En dinant 12.30 Ciné-Quiz: "Un candidat pour un crime" 14.30 Janette veut savoir 15.30 Les cadets de la forêt 16.00 Les satelliopettes 16.30 Tarzan 17.30 Les Plûts bonshommes

mardi

Obligations d'épargne à taux élevé

Alors que les taux d'intérêt baissent de façon générale, la nouvelle émission d'Obligations d'épargne du Québec offrira un taux d'intérêt de 14 pour 100 pour les deux premières années et de 10.5 pour 100 pour les 13 suivantes.

page D-2

Brejnev ira à Belgrade

A la surprise générale, le président Brejnev, d'URSS, a annoncé hier qu'il se rendrait jeudi aux funérailles du maréchal Tito, à Belgrade.

page D-1



Le Soleil, Jacques Deschamps

La mode pour la femme sportive

page C-6

Un contrat de \$170 millions

La société Bombardier sera invitée à faire une offre en vue de l'obtention d'un contrat pour la construction de 2.800 camions destinés à l'armée canadienne.

page D-2

Sept-Iles sait compter

SEPT-ILES — Depuis quelques jours, les usagers de l'aéroport de Sept-Iles doivent payer pour stationner leurs voitures sur les aires prévues à cet effet, devant l'aéroport. Pour une durée de stationnement n'excédant pas deux heures, il en coûte 75 cents. Pour une durée illimitée, il en coûte 50 cents. Moralité: tout le monde stationne sa voiture dans l'aire de durée illimitée. Ce sont les ingénieurs du ministère fédéral des Transports, à Dorval, qui ont imaginé cela. Dans leurs calculs, ils ont oublié une chose: les gens de la Côte-Nord savent compter et n'ont pas l'habitude de couper les cheveux en quatre. Ils stationnent leur voiture là où ça leur coûte le moins cher.

sommaire

Annonces classées	D-7 à D-23
Arts et spectacles	B-9 à B-11
Bandes dessinées	D-24
Bridge	D-22
Carrières et professions	C-2
Décès	D-25
Economie-finances	D-2 à D-6
Feuilleton	D-21
Horoscope	D-23
Information régionale	A-4 et A-5
Mode-consommation	C-6
Monde	C-8, D-1 à D-25
Mot mystère	D-9
Mots croisés	D-20
Où aller à Québec	B-11
Page documentaire	A-7
Patron	D-18
Pierre Champagne	A-18
Sport	C-1 à C-5
Télévision	D-25 et B-9

météo

Ciel variable, aujourd'hui et demain.

détails, page D-7

Libération spectaculaire des otages de Londres

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Une escouade spécialisée dans la lutte contre le terrorisme a mis fin hier soir, dans la capitale britannique, à l'occupation de l'ambassade iranienne de Londres, tuant trois des 5 terroristes après que ceux-ci eurent abattu deux otages.

Les quatorze otages encore détenus ont survécu à la fusillade et aux explosions qui ont mis fin à la prise d'otages qui durait depuis mercredi dernier.

Le ministre britannique de l'intérieur, M. William Whitelaw, a indiqué que l'unité spéciale du "Special Air Services" (SAS) avait reçu le feu vert pour intervenir essentiellement parce que le commando terroriste avait formulé, hier en cours d'après-midi, de nouvelles exigences — non révélées — et avait en outre menacé d'exécuter un otage toutes les demi-heures. Les occupants de l'ambassade — des dissidents iraniens — ont d'ailleurs eu le temps de tuer deux otages avant l'intervention du SAS.

Scotland Yard a pour sa part fait savoir qu'une tentative de pénétration de l'ambassade d'Iran à Londres par un groupe de dissidents iraniens se réclamant du "Groupe du martyr" auquel appartenait le commando qui occupait la mission depuis cinq jours a été l'une des causes de l'intervention du "Special Air Services".

Selon les observateurs, un premier signe du durcissement des négociations s'était manifesté lorsque les membres du commando avaient, au cours des journées de dimanche et hier, refusé toute nourriture.

Par ailleurs, un scénario a pu être établi, après les déclarations de divers membres de la police, sur la méthode d'intervention du SAS.

En effet, selon des informations que les autorités policières se sont jusqu'à présent refusées à confirmer — car, disent-elles, une méthode qui a fait ses preuves peut à nouveau servir — trente hommes du SAS ont pénétré dans la mission diplomatique après s'être laissé glisser du toit par des cordes.

Arrivés au niveau du premier étage de l'édifice qui en compte quatre, les membres du SAS ont tiré un certain nombre de "grenades incapacitantes" (stun grenades), avant de pénétrer à l'intérieur par diverses ouvertures: portes de la façade et côté cour, mais surtout par les fenêtres du dernier étage.

Les forces spéciales britanniques, lourdement armées et équipées de combinaisons antiballes, ont alors procédé au "nettoyage" de l'ambassade. Un drapeau blanc a été hissé alors qu'elles pénétraient à l'intérieur.

La seule victime de cette intervention dans les rangs des forces britanniques, selon les informations disponibles, est un policier qui a été légèrement blessé après s'être emmêlé dans les cordes jetées du toit de la mission.

Selon d'autres informations non confirmées officiellement, des experts en électronique de la police avaient, dans les premiers jours de l'occupation de l'ambassade, installé des micros contre les murs de l'ambassade, (Suite à la page A2, 2e col.)

☐ autres nouvelles et photos en page A-3

Le NON des jeunes: un choix personnel

par Denis ANGERS

Pour la plupart, ils n'ont pas vingt ans. Etudiants de cégep ou travailleurs depuis peu, ces jeunes de tous les coins de la région québécoise sont minoritaires dans leurs milieux de vie, parfois même ostracisés par leurs camarades du même âge. Le 20 mai prochain, ils voteront NON au référendum.

"Ce n'est pas facile d'être pour le NON, confesse Alain Brosseau, 19 ans, étudiant au cégep de Limoilou. Tous mes amis sont du OUI et, bien souvent, mon option référendaire m'attire sarcasmes et quolibets. Au point où, quand je rencontre un jeune du NON comme moi, je fais le saut, tellement c'est rare!"

Cette solitude relative des partisans-étudiants du NON, tous les autres jeunes rencontrés par LE SOLEIL la partagent. "J'ai de mes copains qui ne me parlent presque plus à cause de mon appartenance au NON, dit Marie-Josée Berberi, 18 ans, de Lévis. Et il arrive quelquefois que l'on me serve tous les noms possibles pour tenter de me faire changer d'idée, pour me faire abandonner des convictions auxquelles je tiens."

Tous "libéraux par la force des choses", ces jeunes militants du NON n'en espèrent pas moins des lende-



Deux soldats des SAS, portant une cagoule et le visage noirci, viennent de sauter sur un balcon de l'ambassade iranienne à Londres. L'attaque éclair est commencée.

Un autre coup d'éclat des soldats du mystérieux SAS

La libération des otages à l'ambassade d'Iran à Londres a été l'oeuvre du SAS, le Special Air Services, un mystérieux régiment spécialisé dans le contreterrorisme.

En raison de son rôle, peu de détails ont été donnés sur le "SAS 21e Régiment" de son nom complet. Le nombre précis de ses effectifs n'est pas connu, mais il s'établirait entre 700 et 1,000 hommes, tous volontaires.

Ce corps d'élite créé en 1941 a participé ces dernières années à de

nombreuses opérations antiterroristes, mais le plus grand secret a presque toujours entouré sa participation soit pour des raisons de sécurité nationale ou pour éviter de créer des incidents internationaux, car le SAS n'a pas limité son action au territoire de la Grande-Bretagne.

Ainsi il est maintenant connu que des membres du SAS ont joué un rôle déterminant dans deux importantes opérations antiterroristes des dernières années.

Somalie et Hollande

A Mogadiscio, en Somalie, les agences de presse avaient loué l'intervention de la brigade antiterroriste allemande GRG9 qui avait libéré les 97 otages détenus par des terroristes palestiniens à l'aéroport de cette ville. Toutefois, grâce à des armes nouvelles et exclusives, des hommes du SAS portant l'uniforme de la brigade allemande, créée après l'attentat terroriste aux Jeux de Munich de 72, avaient participé à l'assaut contre le Boeing (Suite à la page A2, 1re col.)

Autres baisses de taux d'intérêt

par Pierre MARTEL

De nouvelles baisses des taux d'intérêt ont été annoncées lundi tant au Canada qu'aux États-Unis.

Au Canada, l'annonce la plus significative est venue de la Banque de Montréal qui a fait connaître une diminution du taux d'intérêt sur les hypothèques. Dans certains cas, la diminution va jusqu'à ¼ de 1 pour 100.

Par exemple, le taux d'intérêt pour une hypothèque fermée de cinq ans a été réduit de 16 à 15.25 pour 100. Le taux pour une hypothèque fermée de un, deux ou trois ans a été porté de 15.75 à 15.0 pour 100. Enfin, le taux pour une hypothèque ouverte de un an a été réduit de 16 à 15.5 pour 100.

Rappelons que les hypothèques fermes ne peuvent pas être renégociées avant terme sans qu'il y ait une pénalité d'imposer à l'emprunteur.

Les analystes du marché prévoient que le mouvement effectué par la Banque de Montréal sera suivi par la plupart des autres banques canadiennes.

(Suite à la page A2, 2e col.)

Caisse de dépôt Kierans part en accusant Parizeau

MONTREAL (PC) — M. Eric Kierans a démissionné de façon fracassante de son siège d'administrateur de la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Selon le quotidien La Presse, M. Kierans a accusé le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, de vouloir "siphonner" cette institution qui administre les fonds de la Régie des rentes du Québec.

Dans sa lettre de démission remise au bureau du premier ministre René Lévesque lundi après-midi, M. Kierans, ex-ministre fédéral et provincial et professeur de sciences économiques à l'université McGill, a dénoncé "l'ingérence toujours croissante des Finances auprès de la Caisse de dépôt qui est devenue intolérable".

Selon lui, "la haute direction (de la Caisse) ne peut plus établir des politiques d'investissement équilibrées et diversifiées ni même assurer le meilleur rendement possible". (Suite à la page A2, 3e col.)



Alain Paquet et Marie-Josée Berberi, deux des jeunes qui appuient le NON.

Le Soleil, Raymond Larive

REFERENDUM

Virage inquiétant du débat, écrit Gilles Lesage

page B-1

Montréal est loin d'être gagnée au OUI

page B-1

Le NON des... (Suite de la première page)

entreprise les collégiens québécois depuis 1978, une lutte qui a, dit-il, démobilié bien des tenants de la souveraineté.

Pour eux, c'est là la préfiguration de jours meilleurs pour libéraux et fédéralistes, auprès des classes montantes, de ceux qui feront la société de demain.

Des choix individuels

Se réclamant d'arguments de leurs leaders, les jeunes du NON se donnent en exemple de ces choix individuels qui, selon eux, menacent les tenants du OUI. Tous sans exception, ils affirment que c'est de manière personnelle qu'ils ont décidé d'aller dans le camp du NON. Soit "par la lecture et la réflexion", comme Alain Paquet, ou encore par "un appel aux tripes" qui fait aujourd'hui vibrer Alain Drolet, 23 ans, lorsqu'il entend l'O Canada.

Ces choix personnels, personne n'en attribue la paternité au milieu familial. Et ce, même si tous ces jeunes admettent qu'aucun de leurs parents ne votera OUI, le 20 mai. Ces parents de jeunes fédéralistes ne collent d'ailleurs pas à l'image que veulent parfois en projeter les jeunes partisans du OUI. Parmi la vingtaine de jeunes rencontrés, seulement trois avaient vu le jour dans des familles de professionnels. Et majoritairement, ils venaient de milieux ordinaires, fils et filles de fonctionnaires, d'inspecteurs, de chômeurs même.

Leur défi: le Canada

Conscients de leur minorisation, les jeunes partisans du NON se révèlent d'ailleurs être mieux informés

que les citoyens moyens. Tous connaissent à la fois le livre blanc et son pendant beige; plusieurs ont en tête les grands éléments du rapport Pénin-Roberts.

Partisans d'un fédéralisme décentralisé, comme le sont Alain Paquet, Philippe Lasalle ou Marc Renaud, ils font aussi preuve d'un prosélytisme qui étonne. A bien des points de vue, ils ressemblent à ces étudiants péquistes qui, il y a dix ans, ne comptaient ni le temps ni les déceptions pour propager leurs idées.

Tous encore, nos interlocuteurs disent bien haut leur besoin de s'identifier d'abord comme Canadiens, une façon pour eux "de ne pas s'enfermer dans un espace clos", comme le pose Marc Renaud, 20 ans, étudiant à Mérici. Réagissant fortement à l'enseignement de leurs professeurs — "le milieu scolaire m'a incité à adopter le NON par réaction", dira Linda Lafrenière —, ces jeunes n'oublient pas pour autant leurs racines québécoises, aussi "profondes que celles de n'importe qui", croit Martine Bernier qui rappelle du coup les origines tridentaires de sa famille.

Enfin, si les jeunes partisans du NON préfèrent Pierre Trudeau à Claude Ryan, jugent ce dernier "trop froid", tous entendent demeurer au Québec, quelle que soit l'issue du référendum. Au demeurant, seule une "séparation outrancièrement radicale" pourrait inciter une couple d'entre eux à partir, à faire comme Diane Lister, 18 ans, dont la souche anglaise ferait pencher la balance en faveur du reste du Canada.

Un autre coup...

(Suite de la première page)

737 où quatre terroristes détenaient les 97 otages. Cet assaut avait été décidé après que le chef des terroristes eut abattu le commandant de l'avion.

Quelques mois plus tôt, en Hollande, des conseillers du SAS avaient préparé l'assaut des troupes hollandaises contre un train où des "séparatistes" moluquois détenaient des otages.

Grenades paralysantes

L'assaut en Somalie avait été couronné de succès parce que les troupes avaient eu l'autorisation d'utiliser une arme nouvelle contre ces prises d'otages. Il s'agit d'une grenade "paralysante". L'engin, guère plus gros qu'une balle de golf, produit une lumière aveuglante et une onde de choc qui paralyse tout être humain dans un rayon de plusieurs pieds. De telles grenades lancées dans le Boeing en Somalie avaient permis aux troupes d'intervention de sauver tous les otages et d'abattre tous les terroristes avant qu'ils ne sortent de leur "knock-out". De telles grenades ont probable-

ment été utilisées dans l'opération de Londres, mais en Hollande, les autorités hollandaises craignaient que les détonations blessent les otages. Des gaz lacrymogènes furent employés à la place de l'attaque durant des minutes au lieu de secondes et plusieurs otages furent blessés ou tués.

Le SAS ne dévoile jamais les noms de ses membres. L'anonymat le plus complet est la caractéristique de ce régiment qui s'est donné comme devise "la recherche implacable de la perfection". C'est pourquoi à Londres, les équipes qui ont participé à l'attaque portaient des cagoules et s'étaient noirci le visage pour ne pas être reconnues.

L'un des principaux rôles actuels du SAS, pour ne pas dire le principal, est la lutte contre les terroristes de l'IRA en Irlande du Nord... ou ailleurs.

Comme cette guerre plus ou moins officielle et plus ou moins secrète se fait souvent sur le terrain de l'adversaire et rarement en uniforme, le SAS recherche l'anonymat pour ne pas dévoiler des visages qui seraient aussitôt mis à prix par l'IRA.

C'est d'ailleurs là la raison pour laquelle des membres du commando ne se trouvaient pas à la conférence de presse qui a suivi le "triomphe" de Londres. Sur l'emblème du règlement, on peut lire les mots "Qui ose vaincra", trois mots qui auraient pu être employés à cette conférence de presse pour résumer le geste de ces soldats anonymes et implacables.

Autres baisses de...

(Suite de la première page)

Aux USA

Pendant ce temps, aux États-Unis, l'un des principaux leaders du système bancaire américain, la Chase Manhattan Bank, a annoncé hier une réduction de 18,5 à 18 pour 100 de son taux préférentiel, c'est-à-dire du taux qu'elle demande à ses meilleurs clients.

Renchérissant sur la Chase Manhattan Bank, la Morgan Guaranty Trust Co., de New York, a fait savoir que son taux préférentiel était remené de 18,5 à 17,5 pour 100.

Kierans part...

(Suite de la première page)

sible de ses actifs de plus de \$10 milliards.

M. Kierans se demande comment on "garantit la sécurité des sommes des cotisants pour leur retraite?".

"M. Parizeau attend de la Caisse de dépôt qu'elle prête \$1,5 milliard au gouvernement et à l'Hydro-Québec en 1980, soit 83 pour 100 de l'accroissement des fonds prévu de \$1,8 milliard et il exigera des taux d'intérêt préférentiels.

"La Caisse est appelée à subventionner l'Etat. C'est une exploitation flagrante des cotisants. Si l'on dépense les fonds pour des aventures constitutionnelles", selon M. Kierans, il faut s'attendre à ce que la retraite confortable des cotisants ne devienne possible "que par la bonté des contribuables dans les années à venir. Les dépôts ne pourront servir à la croissance économique."

Référendum

M. Kierans, qui est membre du comité du NON, a tenu à dissocier sa démission de la présente campagne référendaire.

Selon lui, il a pris la décision de résigner ses fonctions lors du discours du budget du 25 mars dernier. Il a différé l'annonce de sa décision du fait qu'il était occupé, depuis lors, par des conférences et des colloques en Nouvelle-Ecosse.

Il n'associe pas non plus sa démission à celle de son "ami" Marcel Casavan de la présidence de la Caisse, auquel a succédé en mars dernier l'ex-sous ministre adjoint des Finances Jean Campeau.

M. Kierans proteste contre le fait que la Caisse ait à accorder des taux préférentiels aux obligations québécoises. Selon lui, cette politique est inacceptable car le produit intérieur brut du Québec atteint \$61 milliards, contre \$102 milliards en Ontario dont le déficit budgétaire s'élève à moins de \$1 milliard, contre \$2,3 milliards du côté québécois.

Réactions

Le président Jean Campeau de la Caisse de dépôt a dit respecter pour sa part "l'honnêteté dont fait preuve M. Kierans", mais a ajouté que ce dernier s'est trompé sur l'influence du dernier budget Parizeau sur les décisions de la Caisse: "Les achats éventuels de \$1,5 milliard d'obligations québécoises en 1980, contre \$1,2 milliard l'an dernier, avaient été approuvés par le conseil d'administration de la Caisse de dépôt avant le budget de M. Parizeau".

"M. Kierans n'a pas compris la réorientation de la Caisse de dépôt qui respectera ses trois mandats traditionnels de rendement (meilleur que le Canada Pension Plan), de protection du capital et de levier économique."

Selon M. Campeau, l'éminent économiste montréalais "était en désaccord avec le conseil d'administration de la Caisse de dépôt et non pas avec le ministère des Finances: il n'a pas accepté de se retrouver en minorité au conseil d'administration."

Une banque régionale de Chicago, la Harris Trust and Saving Bank, a immédiatement emboîté le pas à Morgan Guaranty Trust Co. en réduisant son taux préférentiel à 17,5 pour 100.

Les analystes américains prévoient que la plupart des institutions bancaires du pays suivront le mouvement déclenché par la Chase Manhattan en réduisant le taux préférentiel à 18 pour 100.

Il y a trois semaines, le taux préférentiel américain était encore au niveau record de 20 pour 100.

Libération spectaculaire...

(Suite de la première page)

ce qui leur a permis de localiser les otages.

Enfin, peu après minuit, heure locale, Scotland Yard a officiellement confirmé le bilan de cinq morts — dont deux otages exécutés par le commando avant l'intervention du SAS — et trois blessés grièvement atteints par balles. Ces derniers, a indiqué Scotland Yard, sont de nationalité iranienne.

Inflexible

L'opération menée à l'ambassade pour libérer les otages "démontrera que la Grande-Bretagne ne tolérera aucune action de terrorisme sur son territoire, et le monde doit savoir cela", a déclaré M. Whitelaw.

Le ministre a estimé que l'opération constituait "un succès exemplaire et remarquable", mais il s'est refusé à préciser si les deux explosions survenues avant l'assaut donné au bâtiment étaient le fait du commando ou de la police britannique.

Toutefois, selon un policier qui a tenu à conserver l'anonymat, les explosions qui ont ravagé l'immeuble de la mission diplomatique iranienne auraient été provoquées par des grenades assourdissantes, lancées par des membres des forces de l'ordre.

Pas de sauf-conduit

Le directeur de Scotland Yard, sir David McNea, avait indiqué que la police avait transmis, peu avant l'assaut, un message au commando exprimant le désir des autorités britanniques de parvenir à "une solution

pacifique" de l'affaire.

D'autre part, un porte-parole du Foreign Office a indiqué dans la soirée que le gouvernement britannique avait fait savoir, au cours du week-end, aux ambassadeurs arabes sollicités par le commando pour d'éventuelles négociations, qu'en "aucune circonstance" la Grande-Bretagne n'accorderait de sauf-conduit aux terroristes pour quitter le pays.

Le porte-parole a précisé que l'octroi d'un sauf-conduit "aurait été directement contraire à nos obligations internationales et aurait rendu risible notre opposition inébranlable à l'élargissement du terrorisme international".

Le Foreign office a enfin révélé que le gouvernement iranien avait donné son consentement à un éventuel assaut de l'ambassade.

Peu après l'écrasement du commando, le président iranien, M. Abolhossan Bani-Sadr a adressé ses félicitations à la première ministre, Mme Margaret Thatcher.

Le commando se réclamait de mouvements tatonnistes du Khuzistan, province iranienne arabophone.

En échange de leur reddition, les membres du commando avaient réclamé la libération de 91 de leurs camarades emprisonnés en Iran. Le gouvernement de Téhéran avait immédiatement affirmé sa détermination de ne pas céder au chantage.

Depuis le début de l'affaire, cinq otages avaient été libérés.

coises, émettant même l'espoir que M. Kierans "ait confiance dans les titres d'Hydro-Québec". M. Parizeau, par ailleurs, n'a pas contesté les affirmations de M. Kierans qui prétend que la Caisse de dépôt devra vendre des centaines de millions de ses actifs pour réaliser

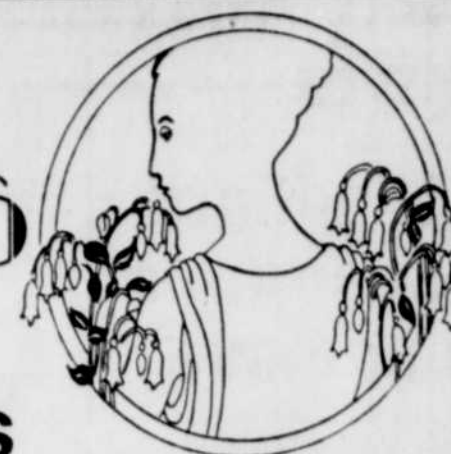
Québec, Le Soleil, mardi 6 mai 1980
ses achats prévus d'obligations québécoises.

Le ministre des Finances croit toutefois que la démission de M. Kierans, valable à compter du 12 mai, "s'insère très nettement dans le contexte référendaire."

dimanche, le 11 mai FÊTE DES MÈRES

pour donner à cette journée un cachet spécial, offrez un cadeau Simons.

la maison
simons



épinglettes
en porcelaine

motifs contemporains stylisés,
grosseur petite ou moyenne,
glacées. \$5.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

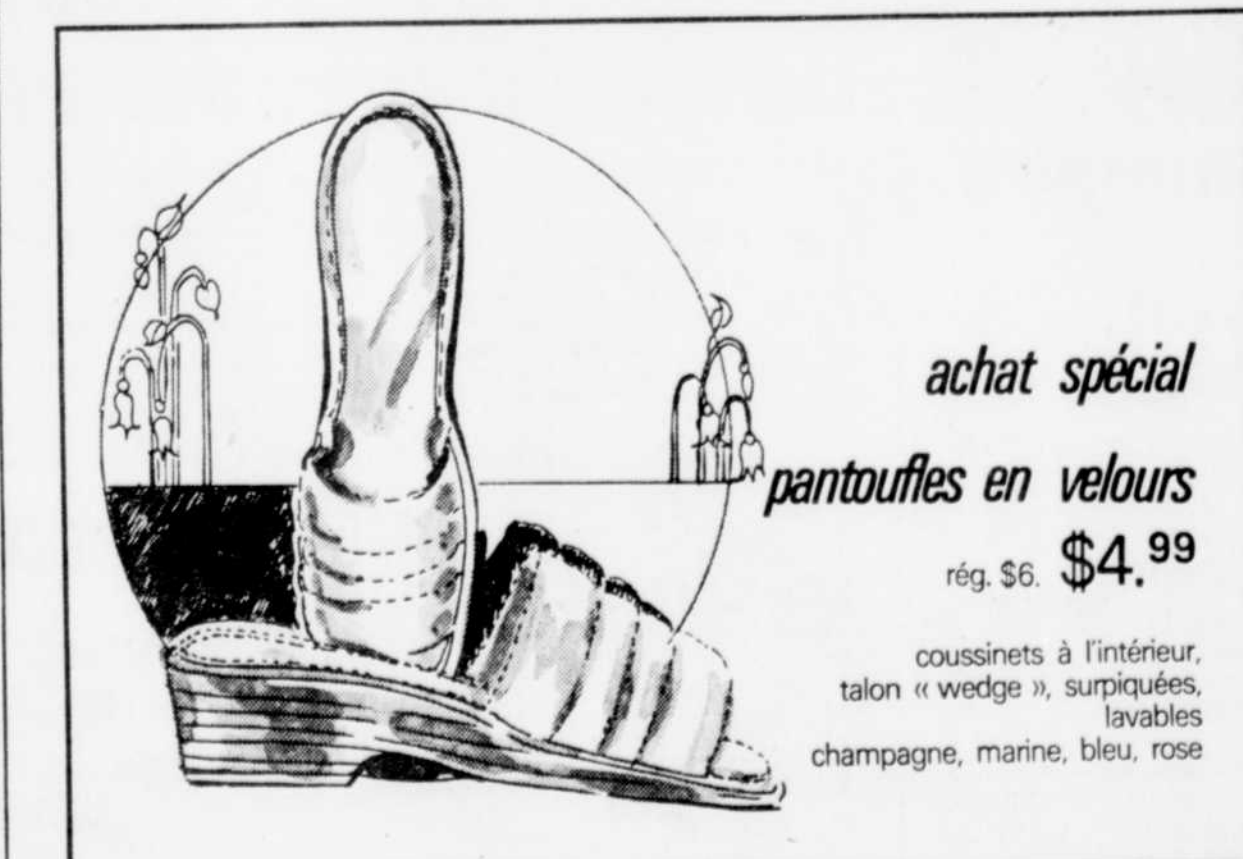


le chemisier
en coton oxford

exclusif à Simons,
col petites pointes,
manches courtes à revers
tons pâles de jaune, rose ou vert
6 à 14 \$29.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.



achat spécial
pantoufles en velours

rég. \$6. \$4.99

coussinets à l'intérieur,
talon « wedge », surpiquées,
lavables
champagne, marine, bleu, rose

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

le mot du jour

Bon jour

"A jour" et "au jour" n'ont pas le même sens. On peut mettre ses livres de comptes à jour, mais lorsque l'on sort de terre un objet qui était enfoui (autre chose que des vers), on le met au jour.

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

9-3-2

(tirage de lundi)

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au
numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K
7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la
deuxième classe - Enregistrement no 1206".

Berthier Guay fait appel et recouvre sa liberté

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Berthier Guay condamné à 30 mois pour le saccage du centre commercial "Carrefour Saint-Georges" par le juge Marc Choquette est en liberté depuis hier sous un cautionnement de \$5,000, en attendant son appel sur le jugement qui sera entendu l'automne prochain.

Ainsi en a décidé le juge Jean Turgeon, à la suite d'une requête en cautionnement déposée par Me Paul-André Morin, en appel sur le jugement de culpabilité à l'endroit de son client, prononcé le 28 février dernier.

En liberté depuis la tenue de son enquête préliminaire, Guay, qui est père d'un enfant depuis le 25 février, a été incarcéré, le 28 février, à la prison de Saint-Joseph de Beauce, et le

prononcé de la sentence avait été fixé au 30 avril, afin de permettre à l'agent de liaison Benoît Turcotte de présenter un rapport présentiel.

Rendant sa décision, le juge Jean Turgeon a permis à Berthier Guay d'être de nouveau en liberté aux conditions suivantes:

— un engagement de bonne con-

duite; se présenter à chaque mois à son psychiatre Marie-Louis Roberge, au sanatorium Bégin, de Lac-Etchemin; et fournir un cautionnement de \$5,000 par une personne solvable, ce qui a été fait.

Berthier Guay avait été accusé d'avoir dans la nuit du 8 décembre 1978, alors qu'il était au volant d'une ancienne jeep de l'armée, pénétré par

effraction à l'intérieur du "Carrefour Saint-Georges" et saccagé 37 des 70 boutiques de ce centre commercial, y causant des dommages évalués à \$705,000.

L'auteur de cette première au Québec avait été arrêté à 5h30 du matin, le 8 décembre 1978, au volant de son camion militaire en panne dans l'une des boutiques. Il n'avait offert aucune résistance aux agents de la

sûreté municipale de Saint-Georges et du poste local de la Sûreté du Québec.

Dans son jugement, le juge Marc Choquette, des sessions de la paix du district de Beauce, en avait conclu que Berthier Guay n'a pas établi par prépondérance de preuve qu'il était atteint d'une maladie mentale à un point qui le rendait incapable de juger la nature ou la qualité de son acte ou savoir que son acte était mauvais.

Coups de feu dans une station de radio de Montréal

MONTREAL (d'après PC) — Un homme armé a pénétré dans les bureaux de la station de radio CKGM de Montréal, hier après-midi, et il a tiré cinq coups de feu, dont quatre vers la police, mais personne n'a été blessé. Il a été arrêté.

Le policier Mario D'Arcy, de la police de Montréal, dit que l'intrus a fait feu une fois, en entrant dans le poste de radio de l'ouest de la ville, et qu'il a tiré plusieurs coups vers les policiers qui arrivaient sur la scène. Un policier a riposté une fois.

D'Arcy n'a pu confirmer les rapports du poste de radio laissant entendre que l'individu avait dit à la réception qu'il voulait faire une déclaration sur les ondes. Il aurait alors tiré un coup de feu à l'extérieur du bureau du directeur des programmes, Robert Hall.

Les autorités du poste n'ont pas voulu faire de commentaires, en référant les questions à la police.

La police n'a pas donné l'âge de l'individu et elle n'a pas dit quelle arme il avait.

Peine de 2 ans pour recel de minerai d'or

MONTREAL (PC) — Un père de famille de six enfants, Philippe Gosselin, âgé de 49 ans, a écopé, hier, d'une peine de deux ans de prison, après avoir été reconnu coupable par un jury de recel de minerai d'or, évalué à \$500,000.

Cette poussière d'or provenait d'un vol à main armée qui avait été perpétré dans

une mine d'or à Joutel, en Abitibi, en mai 1979.

C'est le mois suivant, en juin, que la police avait appréhendé six individus en rapport avec cette affaire, dont Gosselin.

Annnonce

LA GRC SUR LA SELLETTE

La Gendarmerie royale a-t-elle le droit d'enfreindre les lois qui nous gouvernent au nom de la sécurité de l'Etat? Dans quelle mesure a-t-elle utilisé des méthodes illégales dans ses activités contre la subversion au début des années 1970? Dans Sélection du Reader's Digest de mai, lisez comment la trop grande liberté d'action laissée à ce corps policier l'a amené à commettre des abus de pouvoir. De quel droit ses agents ont-ils intercepté du courrier ou utilisé des informations personnelles contenues dans des dossiers fiscaux et médicaux? Comment de telles irrégularités ont-elles pu se produire? Quel contrôle devrait-on exercer sur cet organisme et de qui devrait-il relever? Ne manquez pas de lire "La GRC sur la sellette", l'un des 34 articles et rubriques de Sélection de mai. En vente dans tous les kiosques à journaux.

ACHETONS

or 10 k \$5.60
or 14 k \$7.50
or 18 k \$9.00

Les prix sont sujets à changements sans préavis.

Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Youville
694-1333

Démangeaison rectale vite soulagée

Si vous recherchez un remède efficace aux hémorroïdes à démangeaison, voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en évitant la cicatrisation.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne: elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Préparation H

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE LPS

Un cours fait sur mesures
• cours pour débutants • cours de perfectionnement
• \$275.00 (paiement au comptant \$245.00) • déductibles pour fins d'impôts (100%)

INSCRIPTIONS POUR SESSION AUTOMNE 1980
ECONOMISEZ \$50 et plus

sur les prix ci-dessus
Inscrivez-vous à l'avance et profitez des tarifs spéciaux accordés aux premiers inscrits; cette offre est valable, seulement jusqu'au 18 juin 1980.

N.B. Egalement disponibles sessions intensives de printemps, 2 semaines à temps plein \$835 (60 heures cours individuel début chaque lundi).

L.P.S. offre également ses services dans plus de 20 villes du Québec.

LPS LANGUAGE POWER SYSTEMS
20 ou 50 rue St-Jean, suite 438
529-0331

Permis no. 669552 (culture personnelle)

CORRECTION

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous nous assurons alors de prendre aussitôt des mesures adéquates dont celle d'aviser nos clients lors de leurs commandes.

Dans le cahier Foyerama du samedi 3 mai:

Page 8, item 9H
page 10, items 10A, 10B, 10C
page 18, item 19B

Nous n'avons pas ces articles en magasin, mais nous prenons les commandes. Cependant, nous devons accorder un délai de 3 semaines pour la livraison.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

EATON



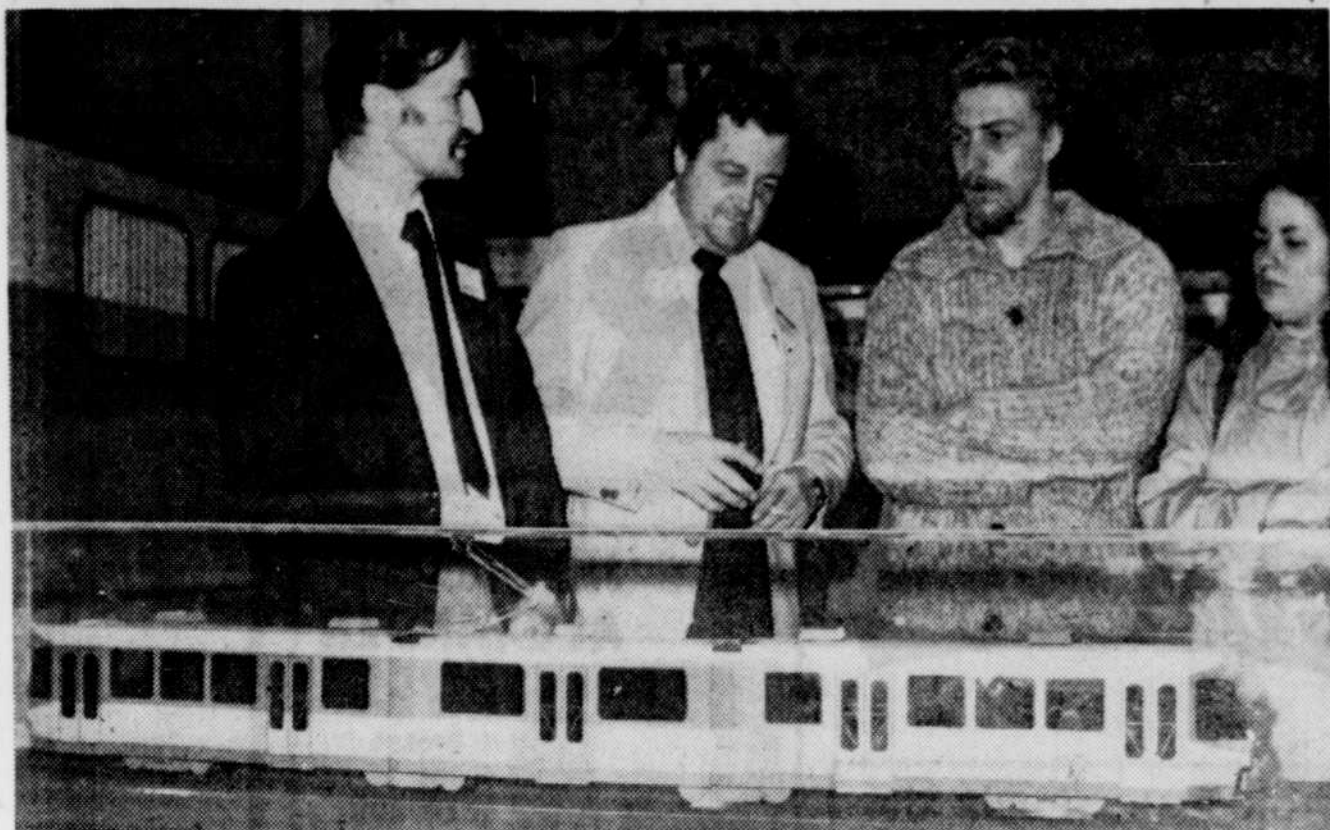
Essayez la nouvelle Export "A" Medium dès aujourd'hui. Vous découvrirez avec plaisir que c'est une cigarette moins rugueuse qui vous procure toute la satisfaction que vous attendez d'une Export "A". Faite d'un savoureux mélange de tabacs de Virginie, la cigarette Export "A" Medium vous satisfera pleinement: elle n'est pas rugueuse mais elle est toute là!

La nouvelle EXPORT "A" MEDIUM.

Pas rugueuse. Pleine satisfaction.

FORMATS RÉGULIER ET KING SIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Régulier "Goudron" 14 mg, Nicotine 1.0 mg; King Size "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.0 mg.



Le directeur général de l'usine Bombardier, M. Rolland Gagnon, à gauche, a montré aux visiteurs le modèle de tramway que l'usine veut fabriquer sur une grande échelle.

Les tramways refont surface

Futur tramway de Québec? C'est du moins un modèle sectionné de tramway sous licence belge mis en montre en fin de semaine, lors d'une exposition industrielle tenue à La Pocatière, et que Bombardier Ltée projette de fabriquer pour plusieurs villes nord et sud-américaines, et notamment pour les usagers du trans-

port en commun de Québec. D'une longueur de 35 pieds pour l'unité motrice, ou de 33 mètres pour les ensembles articulés de trois unités, ce genre de tramway est déjà en usage à Bruxelles et Rio de Janeiro. Selon le directeur général de l'usine Bombardier, de La Pocatière, M. Rolland Gagnon, qui recevait les visiteurs avec

M. Gaétan Tessier, directeur du personnel, cette entreprise s'affaire présentement à préparer des soumissions pour Buffalo, Pittsburgh, Boston, et éventuellement Edmonton et Québec. De 1981 à 1985, on prévoit avoir à répondre à des appels d'offres d'une quinzaine de villes, allant de Honolulu à Los Angeles.

La terre du ministre Garon rayée de la zone agricole

par Gilles PEPIN

BEAUMONT — La petite terre de dix arpents carrés (approximativement 400,000 pica.), que l'actuel ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, possède personnellement à Beaumont, n'est plus incluse dans la zone agricole.

Une entente signée le mois dernier par les autorités locales et selon laquelle le conseil municipal a accepté des modifications apportées au plan provisoire par la Commission de protection du territoire agricole, a impliqué notamment le prolongement de la zone blanche aux deux extrémités du village.

Ce qui a mis fin définitivement à un certain mécontentement que quelques citoyens avaient manifesté à la fin de l'année 1978, alors que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation venait de déposer la loi du zonage agricole. La terre de M. Garon, située juste au bout du village, se trouvait alors incluse dans la zone verte provisoire; ce qui venait de compromettre du même coup tout projet de développement domiciliaire que le nouveau règlement

municipal d'urbanisme venait cependant de favoriser.

La zone "blanche" dans la municipalité de Beaumont s'étend très principalement au nord de la route 132, appelée aussi rue du Fleuve; ce secteur s'étend du camping du parc Beaumont, à l'ouest, jusqu'au développement Guay-Martel, à l'est.

Le secrétaire municipal, M. J.-E. Walsh, a fait savoir que certaines parties du secteur, comme les terrains de camping, ne sont pas convertis pour autant en secteurs domiciliaires, puisqu'il s'agit là de zones publiques conformément aux dispositions du plan directeur d'urbanisme dont s'est dotée la municipalité, en mai 1978, au coût de \$18,500.

Certains terrains, pour lesquels le conseil municipal avait autorisé le lotissement, avant le 9 novembre 1978, ne sont pas inclus dans la zone "blanche" actuelle. Chaque transaction concernant ces terrains devra donc être préalablement autorisée par la Commission de protection

du territoire agricole.

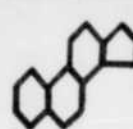
Par contre, comme la zone agricole permanente est légèrement moins étendue, certains autres terrains, comme celui de M. Garon, sont maintenant compris dans le secteur du village, où doit être favorisé le lotissement.

Accident mortel

Adrien Dionne, âgé de 21 ans, de Saint-Gilbert, dans le comté de Portneuf, est mort hier, à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, suite aux blessures qu'il s'était infligées lorsque le véhicule

qu'il conduisait a capoté sur la route reliant Saint-Gilbert à Saint-Marc-des-Carrières, samedi soir dernier. M. Dionne était seul dans son automobile lors de l'accident.

OÙ ALLER POUR VOS PRISES DE SANG ET NE PAS ATTENDRE?



INSTITUT DE BIO-ENDO INC.
Polyclinique de la Capitale -
Suite 4
4225, 4e avenue ouest
Charlesbourg

SERVEZ-VOUS DE VOS ASSURANCES
Du lundi au SAMEDI
inclusivement
APPELEZ-NOUS: 623-3890

APPRENEZ COMMENT POSER DE LA BRIQUETTE DÉCORATIVE

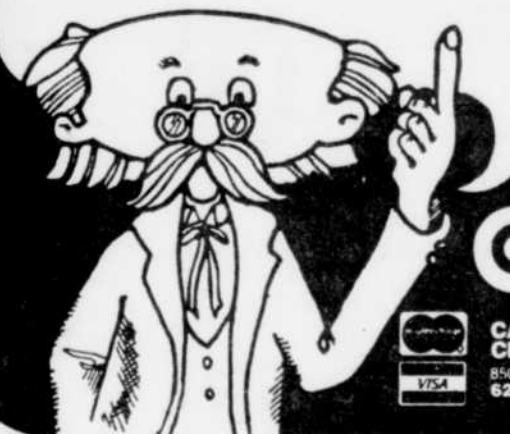
Judi et vendredi de 19h à 21h
Samedi de 10h à 12h de 14h à 16h

Et du même coup, profitez de nos spéciaux vedettes en magasin.

LES CLINIQUES DE RENSEIGNEMENTS SONT UNE HEUREUSE INITIATIVE DE CANAC-MARQUIS, L'AMI BRICOLEUR.

Prenez note que ces cliniques sont offertes gratuitement au grand public.

CLINIQUE A VENIR
15-16-17 mai, Etagères d'acier
22-23-24 mai, Fenêtres Vélux



CANAC-MARQUIS

CARREFOUR CHARLESBOURG
8500 boul. Henri-Bourassa
628-8581

CARREFOUR LES SAULES
1935 boul. Mission
672-5310

Vous avez encore quelques jours pour profiter de notre

GRANDE VENTE ANNUELLE

A notre département de littérature (2e plancher)

Tout est réduit sans exception, de

20 à 50%

de rabais plus un bon d'achat de 3% lorsque payé comptant

Encore des milliers de titres disponibles

Profitez en pour grossir votre bibliothèque à bon compte
Nous en avons pour tous les âges.
De nombreux spéciaux vous attendent aussi à notre 1er plancher.

"ON BOUQUINE EN PAIX"

HEURES D'OUVERTURE - HEURES NORMALES DES MAGASINS.

A la librairie



LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant nord, Ste-Foy, Qué. G1N 4G2
TEL.: 688-1943

LIBRAIRIE AGRÉÉE

Paquet

Mail St-Roch Place Laurier Galeries Chagnon



3 Suggestions Cadeaux pour la fête des MÈRES

1. de la porcelaine

Une fine porcelaine 'Friendly Village' de Ironstone, une importation d'Angleterre à motifs de scènes de campagne.

33 1/3% de rabais

Service de 20 morceaux pour 4 personnes, rég. 75.00

Spécial 49.00

- Soupière avec plateau, rég. 97.50
- Louche, rég. 18.00
- Assiette à soupe, rég. 5.95
- Saucière, rég. 19.50
- Plateau de saucière, rég. 10.85
- Assiette à dessert, rég. 4.95
- Assiette à fruits, rég. 3.70
- Sucrier et couvercle, rég. 24.95
- Crémier, rég. 14.75
- Beurrier rond, rég. 18.95
- Salière et poivrière, rég. 25.90
- Plateau 12 pouces, rég. 16.65
- Théière, rég. 39.50
- Grande tasse et soucoupe, rég. 12.45
- Demi-tasse et soucoupe, rég. 7.15
- Plat à buffet, rég. 24.20

- spécial 64.35
- spécial 11.81
- spécial 3.92
- spécial 12.87
- spécial 7.16
- spécial 3.22
- spécial 2.44
- spécial 16.46
- spécial 9.73
- spécial 12.50
- spécial 17.09
- spécial 10.98
- spécial 26.07
- spécial 8.21
- spécial 4.71
- spécial 15.97



3. un miroir

Modèle basculant sur pied au fini laqué, miel pâle, brun moyen, non peint.

Dim.: 52"x20". 159.00

R. 26, 27, 3e, Mail St-Roch, Place Laurier et Galeries Chagnon.

2. un sac à main

MINO, les sacs en véritable cuir à effet crocodile.

A Modèle très chic à deux poignées et bandoulière. Coins renforcés. Beige, ivoire, tan, aubergine.

110.00

B Sac rectangulaire avec demi-cintures sur les côtés. Noir, beige, tan.

110.00

R. 51, r-de-ch. Mail St-Roch, Place Laurier, 2e, Galeries Chagnon, 2e.

Le CTC réaffirme le droit à l'autodétermination

WINNIPEG (PC) — Les délégués au congrès national du CTC ont à nouveau entériné, hier, la position adoptée il y a deux ans, sur le droit du Québec à l'autodétermination.

A peine deux semaines avant la tenue du référendum du 20 mai sur la souve-

raineté-association, cette position a été adoptée par les 2.500 délégués au congrès d'une semaine du Congrès du travail du Canada, qui regroupe 2.3 millions de travailleurs.

La proposition stipule que les Québécois ont le droit de se prononcer sur l'indépen-

dance de leur province et que la solidarité ouvrière demeurera intacte, quel que soit l'avenir de cette province.

Elle précise que les membres québécois du CTC "revendiquent le droit de choisir leur avenir politique et constitutionnel" et que les

membres du CTC à l'extérieur du Québec "respectent le droit fondamental des travailleurs québécois d'exercer ce choix".

Cette politique du CTC indique que, quel que soit le nouvel arrangement constitutionnel entre le Québec et le

reste du Canada, "nous, les travailleurs tant francophones qu'anglophones, réaffirmons notre engagement de maintenir des liens étroits de solidarité".

Un seul délégué du Syndicat canadien de la fonction publique a protesté contre le libellé de la proposition, parce que, selon lui, il ne constitue pas un appui suffisant au droit du Québec à l'autodétermination.

M. Bob White, directeur canadien des Travailliers unis de l'automobile, a rétorqué qu'un nouveau débat sur cette question ne serait pas utile. Il a dirigé un comité qui a étudié les différentes propositions de formulation de la résolution. En dernière analyse, il a été jugé utile de simplement entériner la position adoptée précédemment.

La Fédération des Travailliers du Québec membre du CTC, a appuyé le OUI dans la campagne référendaire.

Plus tôt hier, le président du CTC, M. Dennis McDermott avait demandé aux 2.500 délégués d'éviter le débat sur l'indépendance du Québec, à deux semaines du référendum provincial sur la souveraineté-association.

Débat Bérubé-de Bané: la palme va à Radio-Canada

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — L'émission spéciale sur le référendum, à laquelle devaient participer les ministres Pierre de Bané et Yves Bérubé sur les ondes de CFER-TV, le samedi 10 mai, n'aura pas lieu.

La direction de la station rimouskoise l'a en effet annulée, à la suite de la décision de M. de Bané d'accorder la priorité au débat du 12 mai sur les ondes de Radio-Canada—Matane et Rimouski, pour lequel des engagements avaient été contractés par les deux parties

antérieurement à ceux pris avec CFER.

Dès l'annonce du projet d'émission de CFER la semaine dernière, la société d'Etat avait vivement réagi, sommant MM. de Bané et Bérubé de reporter leur apparition à CFER à une date ultérieure, ou de renoncer au débat sur les ondes de Radio-Canada.

Après une tentative de compromis sur la date ou le format de l'émission jugée inacceptable par CFER, M. de Bané a décidé de décliner l'invitation de la station privée, M. Bérubé maintenant pour sa part sa participation. Sans M. de Bané il est toute-

fois évident qu'aucun débat ne peut être organisé.

Deception

Le directeur de l'information de CFER, M. Jean-Pierre Pampalon, s'est dit très déçu de constater que Radio-Canada soit ainsi en mesure d'imposer son exclusivité sur les deux principales figures politiques de l'Est du Québec par voie d'ultimatum.

Surtout, estime M. Pampalon, que le projet de CFER n'était pas un véritable débat, mais une émission permettant aux citoyens de la

région de poser leurs questions aux deux ministres. Il reconnaît toutefois qu'elle mettait en vedette les mêmes protagonistes que le débat prévu à Radio-Canada.

Il a également dit trouver regrettable que de nombreux téléspectateurs non desservis par Radio-Canada soient ainsi privés d'un face à face entre MM. Bérubé et de Bané. Outre son rayonnement habituel dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord, CFER comptait en effet retransmettre son émission sur les ondes de CMT—Rivière-du-Loup et CHAU—Carleton.



Dimanche prochain

offrez à maman un gadget "clin d'oeil", petit présent aussi gai que tendre, choisi à notre rayon d'accessoires culinaires.



PLACE LAURIER, QUÉBEC

Pour la Fête des Mères
nous vous proposons un menu préparé avec amour, des plats servis avec attention et... à prix modiques!

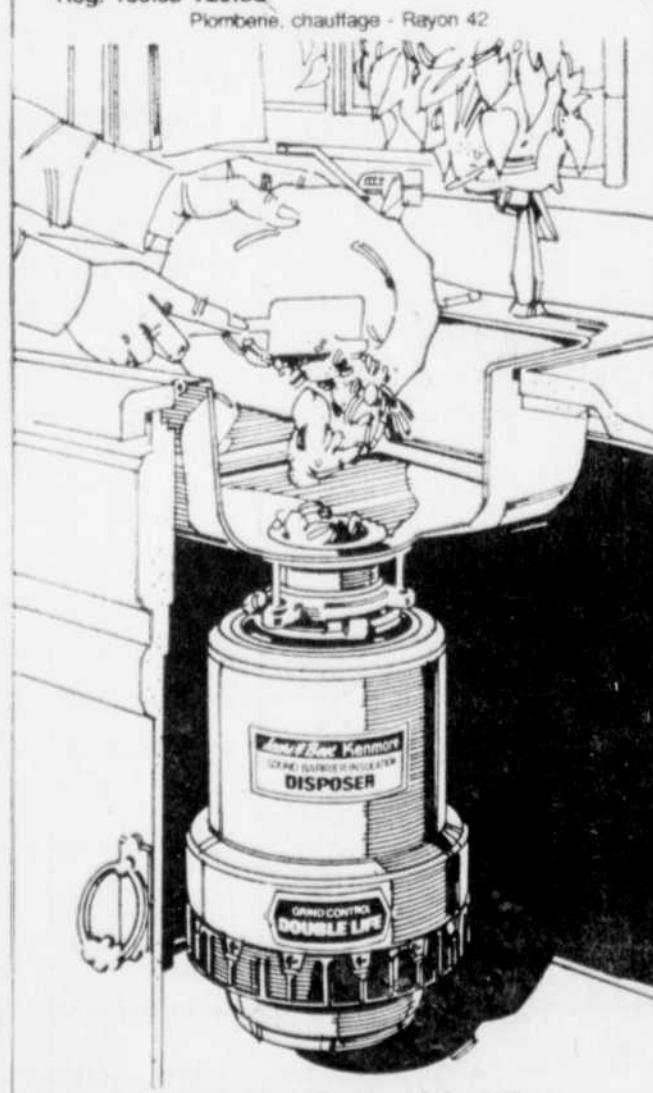
RESERVATION: 527-1951

chez Camille
1384, Chemin Ste-Foy, Québec

Sears
• Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

UNE IDÉE-CADEAU POUR LA FÊTE DES MÈRES
RABAIS DE \$40
BROYEUR À DECHETS
Rég. 179.98
139.98

Modèle coussiné, peu bruyant. Réservoir en acier inoxydable, sens de marche réversible. Extérieur en acier inoxydable et plastique. Prise pour vidage sur lave-vaisselle. Certifié par l'ACNOR # 56 656
COMME CI-HAUT mais à alimentation continue. Requiert un interrupteur mural (non inclus) # 56 657.
Rég. 159.98 129.98
Plombier, chauffage - Rayon 42



Simpsons-Sears Limitée

Sears
• Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

FÊTE DES MÈRES

a- PORTE-MONNAIE
avec compartiments pour cartes de crédit, factures, bouton-poussoir devant pour fermer. Mesure env. 5x3 1/2". #36 217. **13.99**

b- PORTE-CLES
avec 6 crochets à l'intérieur. Bouton-poussoir pour fermer. Mesure env. 3 1/2x2 1/2". #35 206 Rég. \$6. **3.60**

c- PORTE-MONNAIE
avec compartiments pour monnaie, factures, cartes et cartes de crédit. Bouton-poussoir réglable pour fermer. Mesure env. 5 1/2x3 1/2". #35 205 Rég. \$18. **10.80**

Accessoires pour dames - Rayon 88

Pantoufle pour dames
a- Modèle lavable à la machine avec intérieur coussiné de mousse. Extérieur de confection polyester/coton. Choix blanc, rose, bleu. Tailles: P.M.G. #85 796. **2.99**

Pantoufle pour dames
b- Modèle avec semelle en bois, extérieur de confection polyester/coton. Choix bleu, brun, rose, beige. Tailles: P.M.G. #85 638. Bas - Rayon 75. **3.69**

Chocolat aux cerises "Country Inn" de Sears
Boîte de 300 grammes. **2.59**

Chocolat assorti "Country Inn" de Sears
Boîte de 450 grammes. #19 085. **3.49**

Chocolat assorti "Country Inn" de Sears
Boîte de 900 grammes. #19 086. **5.99**

Bonbons - Rayon 87C

Ensemble de beauté Philips
Rég. 49.98
Ensemble esthétique pour emplois multiples. 10 accessoires pour manucure, pédicure, élimination des callosités, massage, applicateurs doux pour le visage, rasoir pour les jambes et aisselles, etc. Fonctionne sur 120/240 volts. #61 024. **44.97**

Groupe de nappes
9.99
Confection, grandeurs et couleurs variées.
Litene - Rayon 96

Figurines en poterie
Modèle fabriqué à Québec.
Cadeaux - Rayon 21
Rég. 19.98
\$17.99

Dossier de lit
Rég. 24.98
\$20
Confection velours côtelé avec pochette sur le côté. Choix or, rouille, brun. #20 056
Tentures, décoration - Rayon 24

Simpsons-Sears Limitée